
Ouest Provence ou le territoire enchanté Pour
une réinvention des formes de légitimation du système
de représentation du politique

Lucien Sfez ([1978] 1993) affirme que les opérations symboliques dont le support de communication sont les images symboliques ont un pouvoir de rupture et de réorganisation face à une situation de désordre et de concurrence, ce qui est le cas pour l'intercommunalité Ouest Provence au moment où elle accueille de nouveaux arrivants, et où il lui faut préparer son entrée dans le droit commun. C'est-à-dire que l'institution doit, d'une part, tenter une action de réunification d'un groupe élargi, plus hétérogène encore qu'il ne l'était déjà, pour le faire apparaître comme « naturel » et légitime. D'autre part, elle se doit de réinventer ses modalités d'exercice du pouvoir dans le cadre d'une situation en cours de normalisation, après plus de 30 années d'existence sous un statut d'exception, où la figure de l'État est restée présente dans les pratiques et dans les imaginaires. À la suite de ces changements, les acteurs politiques ont la lourde tâche de communiquer autour de cette reconfiguration territoriale de manière à justifier la pertinence de leurs choix politiques (conservation du statut SAN et élargissement du périmètre à trois communes) ; le but étant de recueillir l'adhésion des habitants anciens comme nouveaux pour qu'ils aient le sentiment d'appartenir à cet ordre nouveau, cette communauté à laquelle ils sont prétendus s'identifier.

C'est dire l'importance du registre du symbolique qui passe par la mise en œuvre d'une série d'actes de communication dans le champ du politique. Car le cadre symbolique va constituer la légitimation du politique et le faire exister auprès des citoyens, en tant qu'il est l'acteur indispensable à la défense de la communauté locale ou nationale, de sa fabrique à sa pérennisation. Cette mise en scène du politique, comme représentant et garant de la collectivité, pose la question du processus de légitimation du pouvoir et de son autorité, question d'autant plus importante pour les EPCI hérités de la politique des villes nouvelles qui présentent justement un double déficit de légitimité : une élection au second degré et un imaginaire territorial fondé sur le fait que les élus locaux ont été pendant plusieurs décennies dépendants du pouvoir central.

5.1. Représentation et symbolisation du territoire : la réinvention du territoire intercommunal

La publication du décret fixant comme achevées les opérations de construction et d'aménagement de l'agglomération nouvelle du Nord-ouest de l'étang de Berre a été l'occasion pour le SAN d'élargir son périmètre le 31 décembre 2002 : aux trois villes historiques (Istres, Fos-sur-Mer et Miramas) viennent se greffer trois nouvelles communes (Grans, Cornillon-Confoux et Port-Saint-Louis-du-Rhône). Le retour au droit commun auquel vient s'ajouter l'opération d'ouverture du périmètre intercommunal s'accompagne, dans les discours des acteurs (élus et techniciens), de la promesse d'éclosion d'un nouveau territoire. En 2003, la Une du journal intercommunal d'Ouest Provence annonce la naissance d'un territoire « nouveau » avec le titre suivant :

« Un nouveau territoire, une nouvelle dimension, une nouvelle signature »¹³².

En guise d'accompagnement de cette reconfiguration territoriale, les acteurs vont alors mettre en œuvre un processus d'identification et de publicisation de ce « nouveau SAN »¹³³, de manière à le donner à voir et à lire à l'aune de ce nouvel éclairage identitaire, géographique, mais aussi politique :

« Il ne suffit pas de faire, encore faut-il tout à la fois faire savoir, faire signifier et faire voir » (Garraud, 1990 : 14).

On le voit avec le cas d'Ouest Provence, les pratiques de communication sont bien souvent inséparables des actions des élus dans le sens où elles mobilisent des images et des représentations qui les donnent à voir et à signifier. La nomination d'un territoire, la création d'un logotype, d'un journal local (municipal ou intercommunal), et l'usage de la

¹³² Cet extrait correspond au titre principal du premier numéro du magazine intercommunal Ouest Provence, juillet-août 2003.

¹³³ Cette expression « nouveau SAN » se retrouve dans nombre d'articles de journaux locaux (*Le Mag Fos, Régional*) ou de discours d'acteurs de l'intercommunalité.

cartographie entre autres, sont des formes de représentations et de symbolisation de l'action politique territoriale, et de son espace d'exercice dans l'espace public.

Ces différentes formes de médiation de l'identité fonctionnent comme des symboles de l'unité d'une « communauté imaginée »¹³⁴. Les recherches qui portent sur le processus d'émergence du nationalisme moderne, on pense en particulier au travail de Benedict Anderson (2002 [1983]), nous aident à comprendre le rôle joué par les dispositifs de symbolisation dans la création d'unités nationales nouvelles. Dans son ouvrage *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, l'auteur analyse les emblèmes de l'unité de la nation dans leur efficacité en matière de constitution d'une croyance en une communauté où les individus s'imaginent reliés les uns aux autres – à défaut de pouvoir l'expérimenter de manière immédiate – ; communauté qu'il qualifie pour cette raison d' « imaginée ». Les formes symboliques que sont les objets (livres, presse, drapeaux etc.), les techniques (imprimerie) etc., sont la condition de réalisation d'un processus de concrétisation des imaginaires nationaux :

« La carte et le recensement formèrent ainsi la grammaire qui, le moment venu, allait rendre possible la “Birmanie” et les “Birmans”, l’ “Indonésie” et les “Indonésiens”. Mais la concrétisation de ces possibilités – des concrétisations bien vivantes aujourd'hui, bien après la disparition de l'État colonial – doit beaucoup à la manière singulière dont l'État colonial imaginait son histoire et son pouvoir » (Anderson, [1983] 2002 : 187).

C'est l'opération symbolique (Sfez, 1988, 1993) qui vise à transporter une figure neuve sur une figure ancienne que nous allons analyser à travers l'étude des discours qui mettent en scène le territoire d'Ouest Provence et qui le font advenir par leur caractère performatif (Mondada, 2000). Afin d'examiner de près ces discours politiques qui

¹³⁴ Benedict Anderson définit la communauté comme étant imaginaire par absence d'interconnaissance entre l'ensemble des membres la composant : « Elle [la communauté] est imaginaire (imagined) parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens : jamais ils ne se croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image de leur communion. » (Anderson, 2002 : 19). Dans un article intitulé *Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue*, Christine Chivallon dit de la théorie des communautés imaginées que son point de départ relève du présupposé de l'absence et du vide qui appellent l'effectuatioin imaginaire (Chivallon, 2007).

fabriquent l'événement de transfiguration territoriale, nous nous appuyons sur un corpus d'observables hétérogènes considérés comme des médiations symboliques de l'identité renouvelée : le discours d'inauguration de l'identité nouvelle d'Ouest Provence du 30 juin 2003, le premier numéro du journal intercommunal d'Ouest Provence (dont les titres de la Une et l'un des textes du dossier « un nouveau territoire, une nouvelle dimension, une nouvelle signature »), et les dénominations du territoire intercommunal de sa création à son entrée dans le droit commun. Ces documents rendent compte des modalités de la mise en scène de ce moment de transition où la ville nouvelle laisse la place à une intercommunalité renouvelée, c'est-à-dire où se réactualise l'identité narrative ouest provençale.

5.1.1. Communication et légitimité : une affaire de croyances et de représentations

Les pratiques de communication qui entourent les actions politiques tendent à susciter et à imposer des croyances et des représentations afin de produire ou de réactiver de l'identité dans un univers fragmenté, inégalitaire, et en tension, étant donné que les pôles d'attraction que représentaient l'État-nation, les partis, les institutions, et les traditions, sont aujourd'hui en perte de sens (Caune, 2006). Mais la communication n'a pas attendu le développement des médias de masse pour être un élément fondamental du pouvoir politique. Le politique a toujours eu besoin de la communication pour se réaliser, pour être signifiant et tout simplement pour exister. En d'autres termes, la dimension communicationnelle occupe une large part de l'exercice du pouvoir politique et ceci est d'autant plus vrai dans un contexte de crise des grands récits de référence.

L'objet de cette thèse qui porte sur le processus de reconfiguration d'un territoire intercommunal nous permet justement d'interroger les enjeux politiques et symboliques de la mise en communication de cet espace politico-administratif par le pouvoir politique. D'où l'intérêt de poursuivre ce travail par une exposition des notions qui sont au cœur de la réflexion sur le politique à savoir la représentation, le symbole et la légitimité. Ce travail définitoire a permis de comprendre le lien consubstantiel entre communication et politique dans le sens où ils sont avant tout une affaire de croyances et de représentations (Balandier, 1992).

Représentation et politique : deux notions consubstantielles

Selon la perspective communicationnelle dans laquelle notre approche s'inscrit, les questions qui s'énoncent portent sur les conditions de production et de circulation d'une image d'un territoire composite afin de le rendre présent et d'asseoir sa légitimité. Nous voudrions prendre le temps d'explorer la notion de pouvoir en relation avec celle de représentation. La question des représentations est un phénomène qui traverse les différentes disciplines en sciences sociales, les approches de la notion sont variées, ce qui complexifie l'appréhension de cet objet de recherche. Malgré la difficulté sémantique que constitue l'opération de définition de la notion de représentation, Denise Jodelet (1994) précise, dans son ouvrage *Les représentations sociales*, que la communauté scientifique s'accorde malgré la polysémie du mot sur une première définition :

« C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1994 : 36).

A *contrario* des approches béhavioristes qui établissent un distinguo entre le sujet et l'objet, la théorie des représentations sociales postule l'idée qu'il y a continuité entre le monde matériel et le monde subjectif (et/ou collectif). En d'autres termes, l'objet est lui-même déterminé par la relation sujet-objet, c'est-à-dire qu'une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un, et que toute réalité est représentée (Abric, 1994). Suivant cette logique, si la réalité est représentée, elle est donc appropriée et restructurée par l'individu ou le groupe par le biais des caractéristiques objectives de l'objet, de ses expériences antérieures, et de son système d'attitudes et de normes, dans un but d'attribution de sens à cette réalité :

« La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de "symbolisation", elle tient lieu "d'interprétation", elle lui confère des significations » (Jodelet, 1994 : 43).

Cette approche sociale de la notion de représentation nous semble tout à fait intéressante mais pas suffisante pour interroger le processus à l'œuvre dans la

construction de représentations¹³⁵ territoriales dont l'une des fonctions principales est de faire croire à un territoire naturellement homogène et unifié. C'est pourquoi, notre regard se fixe à présent sur les travaux de Louis Marin qui vont nous permettre de définir cette notion dans une conception plus « stratégique » du territoire et de l'identité locale. Car, envisager le territoire comme une construction historique et politique plutôt que comme un donné, exige « l'étude de la constitution des représentations, de l'élaboration et de la diffusion des stéréotypes, de la construction de la mémoire historique locale » (Chamboredon, 1985 : 81).

La représentation selon Louis Marin

Une partie de l'œuvre de Louis Marin a participé à la reconnaissance des modalités et des effets du dispositif de représentation dans le champ du politique (Chartier, 1994). La réflexion de Louis Marin sur la représentation s'inscrit dans la continuité de la théorie du signe des logiciens et grammairiens de Port Royal. C'est en particulier le cas avec *Le Portrait du Roi* dont le questionnement général porte sur la manière dont opère la représentation du monarque dans une société chrétienne. Dans son introduction, l'auteur insiste sur le fait que « la représentation joue son rôle en ce qu'elle est à la fois le *moyen* de la puissance et sa *fondation* » (Marin, 1981 : 11). Le pouvoir est ainsi défini : le pouvoir c'est avoir la puissance, *avoir* la force de faire ou d'agir, c'est-à-dire être en état d'exercer une action sur quelque chose ou quelqu'un. Le pouvoir, c'est donc cette capacité à avoir la force et à l'instituer comme loi.

Selon cette logique, le rôle du dispositif représentatif est d'opérer une transformation de la force en puissance. C'est pourquoi, le pouvoir politique s'approprie ces dispositifs de représentation, car la représentation est alors indispensable pour que la force se change en autorité légitime. Ainsi, elle assure une visibilité à cette légitimité. Cette opération ne consiste donc pas en la suppression de la force, mais en sa mise en

¹³⁵ Ces représentations correspondent à ce qui peut être appelé plus communément une image entendue dans un sens beaucoup plus large que celui de l'iconique. Ces images ou représentations peuvent prendre des formes aussi diverses qu'un texte, une photographie, une parole, une icône etc.

réserve par le développement de dispositifs (portrait, récits etc.) qui représentent la puissance du souverain afin de produire une domination symbolique (obéissance et soumission). Ainsi, le pouvoir est l'effet de la représentation, car elle met « la force en signes » et « signifie la force dans le discours de la loi » (Marin, 1981 : 11). En d'autres termes, le pouvoir ne préexiste pas à la représentation, il prend lui-même toujours forme dans des représentations. Ainsi, le pouvoir est représentation, et la représentation est aussi pouvoir :

« D'où l'hypothèse générale qui sous-tend tout ce travail que le dispositif opère la transformation de la force en puissance, de la force en pouvoir, et cela deux fois, d'une part en modélisant la force en puissance et d'autre part en valorisant la puissance en état légitime et obligatoire en la justifiant » (Marin, 1981 : 11).

À travers ces recherches, on conçoit combien le lien entre représentation et politique est étroit, ou plus exactement comment l'un peut être l'instrument de l'autre et vice versa. Revenons un instant sur cette notion de représentation, car elle est complexe et polysémique. Tout d'abord, celle-ci a un intérêt en ce sens qu'elle permet de penser les différentes modalités de mise en rapport des individus et des groupes avec le monde social. Pour mener cette réflexion, les travaux de Louis Marin seront encore une fois très utiles. En effet, cet auteur assigne à la représentation un double sens et une double fonction : la présentification de l'absent ou du mort et l'exhibition de la présence, afin de l'intensifier par redoublement. Ces deux dimensions de la représentation sont qualifiées de « transitive » pour la première, « cette chose autre, simulacre du même, c'est le complément d'objet direct du « représenter », et de « réflexive » pour la deuxième, « en ce sens, elle est sa réflexion et représenter sera toujours se présenter représentant quelque chose » (Marin, 1981 : 10).

Même si Louis Marin a toujours pensé la notion de représentation à travers ces deux définitions, son attention s'est en particulier arrêtée sur la dimension transitive, étant donné sa correspondance avec la théorie représentationnelle du signe de La Logique de Port Royal. De notre côté, nous mettrons plutôt en avant la dimension réflexive, en ce sens qu'elle est monstration de la présence, présentation publique d'une chose ou d'une personne. Cette action participe de la construction de l'identité de ce qui est présenté, elle est une « opération spectaculaire, une auto-présentation qui constitue une identité et une propriété un lui donnant une valeur légitime » (Marin, 1994 : 343).

De ces définitions, le dispositif représentatif du politique ou dispositif de communication sera compris comme le moyen par lequel une opération spectaculaire va être mise en œuvre, afin de permettre aux individus, aux groupes, aux pouvoirs, de construire et de proposer une image d'eux-mêmes. Cette opération a comme effet de produire de l'identité et de la légitimité pour l'objet qui est présenté.

5.1.2. Une approche anthropologique de la représentation du politique : le symbolique au cœur du politique

L'anthropologue Marc Abélès qui, avant de travailler sur des terrains occidentaux a exploré des sociétés exotiques¹³⁶, a analysé le phénomène de la théâtralisation du politique dans nos sociétés modernes. Ce phénomène se manifeste par la mise en rite d'un certain nombre de pratiques politiques. Pour lui, la représentation, loin d'être une dimension subalterne de l'action politique, en est plutôt une condition fondamentale : « Le pouvoir se manifeste dans la représentation qu'il exhibe » (Abélès, 1997 : 248).

Effectivement, entre la représentation et le politique, le lien est organique. L'opération de mise en représentation, parce qu'elle produit du symbolique, est un élément essentiel à toute action politique. Autrement dit, se pencher sur la question de la représentation du politique, c'est interroger la dimension symbolique de l'activité politique. Pour le politologue Philippe Garraud, la fonction des pratiques politiques des élus est même essentiellement symbolique :

« Ce n'est pas nécessairement l'action en elle-même qui est décisive pour la représentation de l'élu, mais l'image et le sens qu'il est possible de donner à l'action » (Garraud, 1990 : 15).

C'est un autre anthropologue, Georges Balandier (1992) qui a théorisé plus précisément encore le phénomène de la théâtralisation dans le champ du politique en

¹³⁶ Ses premiers travaux en anthropologie (Abélès, 1983), menés sous la direction de Claude Lévi-Strauss, ont porté sur les pratiques politiques d'une société d'Ethiopie méridionale, Les Ochoilo. C'est plus récemment qu'il a porté son attention sur le politique et les institutions dans un contexte européen et français (Abélès, 1989).

particulier dans *Pouvoirs sur scène*. Pour cet auteur, l'effet de pouvoir résulte de la théâtralisation elle-même. Cette analyse de l'art de gouverner, qu'il identifie à celui de la scène, lui permet de réactualiser la notion de « théâtrocratie ». Il définit cette notion comme révélatrice du fait que « tout système de pouvoir est un dispositif destiné à produire des effets, dont ceux qui se comparent aux illusions de la machinerie du théâtre » (Balandier, 1992 : 14).

Contrairement aux sociétés non démocratiques, dont le pouvoir est fondé sur la connivence des dieux, ou le respect de la tradition, ou encore la figure du héros etc., notre système démocratique qui est établi sur la règle du plus grand nombre à travers l'élection de ses représentants exige « l'art de la persuasion, du débat, la capacité de créer les effets favorisant l'identification du représenté au représentant » (Ibid. : 18). L'opinion publique est en effet l'enjeu principal du monde politique en régime démocratique.

Le développement de nos sociétés modernes, qui a pour effet d'accélérer les changements, la mobilité, et de multiplier les incertitudes, attribue à la communication une place encore plus importante qu'elle n'avait auparavant. D'après Georges Balandier, la communication, qui occupe désormais le terrain abandonné par les grands récits de référence – la religion, les idéologies, les « visions du monde » –, voit la « théâtrocratie » se dénaturer, et par là même la démocratie s'affaiblir du fait d'une forme de désidéologisation de la société¹³⁷. Cette tendance de nos sociétés à la *sur-visibilisation* et à la répétition des jeux du spectacle dans le champ politique donne une vision du monde où les artifices et le paraître sont la règle, ce qui amène le citoyen à une certaine forme de scepticisme et de soupçon vis-à-vis du pouvoir. De son côté, le monde du politique se rend compte que sa légitimité est étroitement dépendante de sa capacité à communiquer, à agir sur les opinions (Balandier, 1992).

¹³⁷ Sur cette question de la crise des représentations du politique, Marc Abélès dans un article qui s'intitule *Anthropologie politique de la modernité* dresse un inventaire des effets de cette crise sur le rapport des citoyens avec le politique : désintérêt croissant à l'égard de la sphère publique, scepticisme ambiant et méfiance vis-à-vis des acteurs politiques, « repli sur soi » des individus, augmentation de l'abstention et du suffrage négatif (voter contre).

Cependant, cette omniprésence de la communication ne doit pas faire oublier qu'elle est le propre de toutes les sociétés quelle que soit l'époque, car elle est « génératrice de relations, d'ordre, de sens » (Ibid. : 139-140). Et que, même si dans la société d'aujourd'hui, le médiatique occupe une place de plus en plus grande, elle ne fait pas pour autant disparaître le politique¹³⁸. À défaut de disparaître, le politique change de forme, car, comme le dit très justement Georges Balandier, « il ne disparaît pas parce qu'il est indissociable du tragique toujours présent, en tout temps, dans toutes les sociétés » (Ibid. : 169). Marc Abélès parle de déplacement du « lieu du politique » pour qualifier ces transformations qui touchent le politique et ses modalités de représentation en cours dans notre société (Abélès, 1992 : 25).

5.1.3. Notion de symbole

À ce stade de notre réflexion, il nous est difficile de ne pas préciser ce que nous entendons par activité symbolique. Le mot de symbole, appréhendé dans son acception anthropologique, signifie, dans cette recherche, le moyen par lequel on attribue du sens au monde. Plus précisément encore, le symbole est alors un moyen d'appropriation pour développer, communiquer et mémoriser du sens (Levy, Lussault, 2003). Le symbole est ainsi envisagé du point de vue de son efficace sociale et politique. Christine Chivallon (2007) nous en donne une définition qui correspond tout à fait au sens que nous souhaitons lui attribuer : « L'activité symbolique consiste alors en ces multiples opérations d'encodage qui ne peuvent se passer de la matérialité pour faire advenir au perceptible ce qui est de l'ordre de la pensée » (Chivallon, 2007 : 159).

Cette approche du symbole n'est pas très éloignée de celle de Paul Ricoeur qui, dans *Temps et récit*, nous dit que « le symbolisme confère à l'action une première lisibilité » (Ricoeur, 1983 : 93). Pour cet auteur, le symbolisme est une « signification

¹³⁸ La thèse de G.Balandier à laquelle nous souscrivons, se présente comme une alternative aux deux principales thèses sur cette question du politique et du médiatique. Celles-ci s'opposent car tandis que l'une fait l'éloge de ce développement médiatique qui crée du lien social et favorise l'émergence d'une « démocratie de masse » (Wolton, 1990), l'autre *a contrario* postule une dissolution du politique dans le médiatique.

incorporée à l'action et déchiffrable sur elle par les autres acteurs du jeu social » (Ibid. : 92). Sa conception du symbole lui permet de concevoir l'action comme un quasi-texte, « dans la mesure où les symboles, compris comme des interprétants, fournissent les règles de signification en fonction desquelles telle conduite peut être interprétée » (Ibid. : 93).

La référence à cette dernière définition du symbole introduit l'idée de règle, mais aussi de normes, pour des actions particulières. C'est-à-dire que des valeurs relatives sont attribuées aux actions, ce qui leur permet d'être jugées sur la base d'une échelle de préférence morale caractéristique du contexte culturel dans lequel elles s'inscrivent. Cette définition nous conforte dans le choix d'utiliser la formule « d'entrepreneurs identitaires » (Saada, 1993 :113), pour qualifier les producteurs des discours visant à structurer les représentations et les pratiques des habitants et des usagers d'Ouest Provence.

5.1.4. Violence symbolique

Cette emprise du symbole sur la vie politique s'explique par sa capacité à maintenir par les signes, ce qui se ferait par l'usage de la force dans une société non-démocratique. Autrement dit, le politique prend appui sur l'efficacité du symbolique, ce qui lui permet de n'user qu'accessoirement de la contrainte physique. On rejoint la théorie de la représentation du pouvoir de Louis Marin (1981 ; 1994) où la domination est un pouvoir symbolique mis en œuvre par la médiation de dispositifs de représentations, et de stratégies de communication. En effet, ses travaux décrivent et analysent les modalités de la transformation d'une violence brute en luttes symboliques dans lesquelles les représentations sont à la fois armes et enjeux (Chartier, 1994).

Par rapport à cette question de la domination et de l'obéissance, nous ne pouvons guère éviter l'évocation de la théorie de la « domination légitime » de Max Weber. Dans *Le Savant et le politique*, le sociologue explique et justifie l'usage de la violence physique dans le sens où elle est le moyen par lequel les groupements politiques vont faire en sorte que les hommes se soumettent à leur autorité :

« Comme tous les groupements politiques qui l'ont précédé historiquement, l'État consiste en un rapport de domination de

l'homme sur l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime
[...] » (Weber, [1959] 1963 : 126).

C'est dans le champ où s'exerce « le monopole de la violence physique légitime » que se fondent l'autorité et la légitimité de l'État pour cet auteur. Cette violence est « le moyen spécifique » - ce n'est pas son unique moyen – que se donne l'État pour que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée par les dominateurs. Mais nous l'avons vu, dans une société démocratique, les rapports de force pour la conquête et la gestion du pouvoir au sein de la communauté des citoyens, mais aussi à l'extérieur, se jouent plus d'un point de vue du *symbolique* que d'un point de vue de la force pure, même s'il s'agit de faire croire aux populations qu'elle est en mesure de l'exercer à tout moment si cela était nécessaire.

Ce qui est commun à un régime démocratique et à un régime qui ne l'est pas, c'est la démonstration toujours ostensible de l'exercice du pouvoir. Par contre, cette mise en scène ne se réalise pas avec les mêmes moyens (Jeudy, 1997). Pierre Bourdieu décrit dans *La Misère du monde* la condition de possibilité de l'espace en matière d'affirmation et d'exercice du pouvoir sous la forme de la violence symbolique comme violence inaperçue et subtile :

« les espaces architecturaux, dont les injonctions muettes s'adressent directement au corps, obtenant de lui, tout aussi sûrement que l'étiquette des sociétés de cour, la révérence, le respect qui naît de l'éloignement ou, mieux, de l'être-loin, à distance respectueuse, sont sans doute les composantes les plus importantes en raison même de leur invisibilité [...], de la symbolique du pouvoir et des effets tout à fait réels du pouvoir symbolique » (Bourdieu, 1993 : 163).

5.1.5. Notion de légitimité en question

On vient de le voir, les dispositifs représentatifs ont un pouvoir d'instituer et de construire une identité légitime. Mais qu'entendons-nous par légitimité ? Dans *Le discours politique*, Patrick Chauraudeau identifie cette notion comme le « résultat d'une reconnaissance par d'autres de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut [...], au nom d'un savoir [...], au nom d'un savoir-faire [...] » (Chauraudeau, 2005 : 52). Un pouvoir légitime est un pouvoir qui communique de

manière à convaincre quant à son droit d'exercer. Il n'est jamais totalement acquis, il doit se renouveler de manière perpétuelle, et ce par la médiation des pratiques de communication.

Dans le cadre de plusieurs travaux menés à l'occasion de la campagne présidentielle de 1995, Emmanuel Souchier pose justement la question des cadres symboliques dans lesquels les politiques se trouvent contraints de s'inscrire pour être reconnus comme légitimes, et donc exister aux yeux des citoyens. Selon les modalités médiatiques, *l'être politique* passe irrémédiablement par *le paraître médiatique* :

« Pour être légitime il faut être visible c'est-à-dire, manifesté par des images, inscrit dans des schémas narratifs, il faut être objet de commentaires. Être montrable, plausible, discutable » (Souchier, 1997 : 76).

Pour réaliser ce projet, les représentants du territoire à savoir les élus locaux se doivent de communiquer. Véritable « mot d'ordre général » (Rangeon, 1991 : 99), la communication apparaît aujourd'hui comme l'opérateur indispensable à l'exercice du pouvoir, en ce sens que les images symboliques diffusées dans l'espace public doivent faire preuve de persuasion « pour jouer ce double rôle de représentant et de garant du bien-être social » (Charaudeau, 2005 : 61).

La place qui revient au symbolique et à l'imaginaire dans le monde politique est en effet très importante. Marc Abélès parle ainsi des hommes politiques comme n'étant pas seulement des hommes d'actions mais aussi des hommes d'*évocation* (Abélès, 1989). Lucien Sfez précise aussi que le politique est « spécifiquement affaire de légitimité, c'est-à-dire de croyances et de mémoires validées, en d'autres termes de symboles. » (Sfez, 1988 : 3). C'est dire l'importance de cet usage de symboles pour incarner l'unité de l'espace politique, dont ils sont les représentants. Le rôle du politique consiste ainsi en l'évocation – la production d'un imaginaire – et la mise en visibilité – la concrétisation de cet imaginaire par la médiation d'objets – d'une territorialité commune entre l'élu et la collectivité.

À titre d'illustration, nous citerons l'auteur de *l'Anthropologie du politique* qui analyse le processus d'ancrage de la légitimité présidentielle dans le territoire national français à travers l'exemple de François Mitterrand. Le cas analysé par l'anthropologue Marc Abélès nous semble intéressant, car il montre les modalités de construction d'une

figure présidentielle. L'image d'enracinement et d'attachement territorial est véhiculée par les différentes actions et mises en scènes dans lesquelles François Mitterrand se présente comme le représentant de la France des terroirs (Abélès, 1989 ; 1997). Le Président se fait alors familier du local, il invoque les notions de « pays » et de « patrie » plutôt que celle de nation avec l'objectif de rassembler autour de l'idée d'un territoire partagé, et du sentiment d'appartenance collective. Pour ce faire, il va porter une attention particulière au patrimoine et à toutes les grandes figures de l'histoire nationale. D'où l'importance ensuite accordée aux commémorations et au domaine de la culture qui va devenir un « véritable épïcetre » du second septennat de François Mitterrand (Abélès, 1997 : 267) :

« Aucun des aspects du spectacle n'aura été négligé durant cette période. [...] Malgré une situation économique difficile, malgré un environnement international troublé par l'effondrement des régimes de l'Est, la France de ce début des années quatre-vingt-dix reste très soucieuse de son identité. C'est encore et toujours le pays des "lieux de mémoire", et le succès que rencontre l'œuvre historique du même nom est symptomatique de l'attachement à cette représentation du territoire, de la société et du temps dont le président s'est fait le héraut » (Ibid. : 268).

Cet exemple, nous avons pris le temps d'en rapporter les grandes lignes parce qu'il met au jour le fait que le territoire est l'occasion pour le pouvoir politique de se mettre en scène de manière efficace et d'affirmer ainsi sa légitimité. Le territoire devient ainsi un enjeu d'appropriation et de symbolisation entre autres pour le pouvoir politique qui en tire une certaine autorité et puissance. Ce que nous observons avec Ouest Provence, c'est une modalité de la représentation du politique qui est elle aussi très dépendante de la question territoriale. Dans un contexte de reconfiguration territoriale, les élus communautaires ouest-provençaux vont aussi faire la démonstration de leur pouvoir, et de leur maîtrise du territoire d'une manière ostentatoire, en se montrant présents dans des espaces où ils étaient jusque-là invisibles comme les lieux culturels.

La légitimité, basée sur un mécanisme de la reconnaissance d'un sujet par d'autres, donne droit à faire, à exercer un certain pouvoir. Ce droit résulte donc d'une attribution qui n'est jamais octroyée de manière constante. C'est pour cette raison que les acteurs politiques sont en quête permanente de légitimité dans le cadre de l'exercice du pouvoir. Et c'est là qu'entre en jeu la communication dans la mesure où elle participe à la justifier et la réactiver. Au cœur de la légitimité se trouve la démonstration de sa capacité

à agir, c'est-à-dire de son pouvoir de faire changer les choses. On peut conclure que la légitimité est affaire de croyances et de représentations symboliques. Et la communication étant aussi une affaire de croyance partagée, on comprend alors le lien très étroit qui existe entre le politique et la communication. C'est pour cette raison qu'Arnaud Mercier ouvre son article *Pour la communication politique* par cette phrase :

« La communication suit le pouvoir comme son ombre. »
(Mercier, 2004 : 70)

5.2. Récit de fondation : affirmation identitaire dans l'espace concurrentiel des territoires

Le processus de production symbolique du politique par la relation étroite qu'il entretient avec l'espace pour « faire territoire »¹³⁹ constitue un référent pertinent pour nous aider à comprendre ce qui a été observé sur le territoire intercommunal d'Ouest Provence. Quelque que soit le prisme par lequel les observations sont menées, il est indéniable qu'au centre de l'approche du phénomène politique s'articulent les questions de la construction des identités locales et des territoires. Le travail du symbolique se donnant pour mission de mettre fin à la crise d'identité (Sfez, 1993).

Le choix du cas de l'intercommunalité d'Ouest Provence nous apparaît pertinent pour interroger la place qui revient au symbolique dans le processus de construction identitaire d'un espace politico-administratif. En ce sens, il est ici moins question d'un cas particulier que d'un cas qui permet de rendre compte de ce phénomène plus clairement qu'ailleurs, car on a affaire à un territoire qui, malgré son ancienneté en termes d'intercommunalité, est en cours de recomposition et en quête de légitimité. Le moment de son histoire sur lequel nous allons nous focaliser, c'est ce passage qu'a traversé l'EPCI, où d'un statut d'exception il est entré dans le droit commun. Ce moment de transformation est intéressant en tant qu'il réinterroge le sens de l'intercommunalité pour un territoire-laboratoire en la matière. Plus précisément, notre intérêt va se porter sur la manière dont les acteurs politiques vont accompagner et mettre en scène le processus symbolique de présentification de ce territoire réinventé, qui va concrètement donner naissance à une intercommunalité dotée d'une nouvelle dénomination, identité visuelle, et d'un territoire aux frontières reconfigurées.

L'enjeu pour les acteurs communautaires consiste à donner corps, par la médiation de discours performatifs (discours d'inauguration de l'identité nouvelle, récit de fondation et opération de renomination du territoire) à cette reconfiguration territoriale. Car, sur la

¹³⁹ Nous empruntons ici cette locution « faire territoire » au titre d'un ouvrage paru en 2009 sous la direction de Gérard Baudin et Philippe Bonnin.

base d'un territoire décrété, il est question de produire un monde commun, visible et identifiable par tous. Dans le cas d'Ouest Provence, on a bien affaire à une opération complexe de construction symbolique, ce que Lucien Sfez qualifie d'opération symbolique (Sfez, 1993 : 32)¹⁴⁰. C'est cette opération et le projet qui la sous-tend, que nous allons tenter de décrire en prenant les discours des élus comme objet d'analyse.

5.2.1. Fin de la ville nouvelle de Fos comme événement

Dire publiquement et officiellement l'existence d'un territoire réinventé par le biais d'une cérémonie d'inauguration qui produit du spectaculaire, comme c'est le cas avec Ouest Provence dont la nouvelle identité a été dévoilée en juin 2003, est une forme de consécration dans le sens où l'institution est présentifiée, et prétendue être reconnue comme légitime. Il s'agit, par une mise en scène orchestrée par les entrepreneurs identitaires, de rendre visible et lisible le territoire « nouveau », et par là même de faire la démonstration ostensible du pouvoir local élargi de l'institution intercommunale.

Depuis 2003, outre le changement de nom et de signature, l'intercommunalité Ouest Provence se trouve dotée d'un nouveau logotype, d'un magazine intercommunal bimestriel ou trimestriel (cela dépend des numéros), d'une adresse et d'un site internet au nom d'Ouest Provence. Elle a également engagé une campagne de communication institutionnelle de grande ampleur par le biais d'affichages dans l'espace urbain (papier, panneaux de signalisation etc.) et de spots audiovisuels diffusés sur TMC pendant une quinzaine de jours en juillet 2003.

On pouvait lire dans le n° 1 du journal intercommunal *Ouest Provence* les propos suivants :

« Un nouveau territoire

¹⁴⁰ Lucien Sfez définit dans *La politique symbolique* ce que signifie la notion d'opération symbolique : « L'opération symbolique unifie le dispersé, fait d'un seul coup vivre au même rythme, dans un battement, les éléments disparates qui constituent une nation » (Sfez, 1993 : 32).

Une nouvelle dimension

Une nouvelle signature (nous soulignons) »¹⁴¹

« Nouvelle ambition pour un nouveau territoire [titre]

Avec l'arrivée des trois nouvelles communes de Cornillon-Confoux, Grans et Port-Saint-Louis-du-Rhône, c'est une nouvelle aventure qui commence pour l'intercommunalité à l'ouest de l'étang de Berre [sous-titre]¹⁴²

Il porte un nom : Ouest Provence et a un nouveau visage : son logo [1^{re} phrase du paragraphe] »

« Six villes, 92 843 habitants. Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle s'est élargie le 1^{er} janvier 2003 et a donné naissance à un nouveau territoire : Ouest Provence » [chapeau]¹⁴³

(nous soulignons).

Ces extraits dont une partie apparaît sous la forme de titres, de sous-titres et de chapeau sont tout à fait révélateurs de l'importance du registre de la rupture, et de la nouveauté dans les productions médiatiques des élus du SAN. Les mots de « changement radical », « nombreux changements », « évolution », « nouveau visage », « nouvelle dénomination », « naissance », « révolution culturelle » vont tous dans le sens de l'expression de l'émergence d'une entité, si ce n'est inédite en tout cas renouvelée, amorçant un basculement important que ce soit d'un point de vue de la représentation, ou que ce soit d'un point de vue des pratiques politiques. À travers ce champ sémantique de la nouveauté, c'est bien l'affirmation d'une transformation à l'œuvre qui est exprimée.

¹⁴¹ Cet extrait figure sur la première page du numéro 1 du journal intercommunal Ouest Provence a été publié pour les mois de juillet et d'août 2003.

¹⁴² Extrait du numéro 1 du magazine Ouest Provence, p.7

¹⁴³ Extrait du numéro 1 du magazine Ouest Provence, p.2

Les discours qui circulent au moment de la création d'Ouest Provence insistent tous sur la nécessité d'introduire une rupture avec un passé lourd de conséquences en matière de relations entre État et collectivités locales, entre communes et établissement public intercommunal, mais aussi entre habitants et institution. Autrement dit, l'entrée dans le droit commun marque un basculement dans l'histoire du territoire, ce qui nous amène à qualifier l'opération de déclaration de fin d'opération de construction et d'aménagement de l'agglomération nouvelle du nord-ouest de l'étang de Berre – publiée au journal officiel le 5 octobre 2001 – comme un *événement* dans le sens deleuzien du terme.

Dans son ouvrage *Logique de sens*, Gilles Deleuze appréhende la notion d'événement par le biais de sa spécificité temporelle. Pour le philosophe, l'événement est pensé comme une mutation ou une rupture d'intelligibilité. Avec l'événement, quelque chose se passe, un devenir se profile et produit une rupture d'avec les représentations acquises et les pratiques établies (Deleuze, 1969 ; Bensa, Fassin, 2002 ; Farge, 2002). Cet *événement* de retour au droit commun va participer à réorganiser la sphère intercommunale : dans le récit des acteurs sur le SAN, il y a un avant, et un après la publication du décret¹⁴⁴ d'achèvement de l'opération d'intérêt national de la ville nouvelle des Rives de l'étang de Berre. L'opération de réinvention (refiguration) de l'identité (narrative) intercommunale est l'acte qui amorce la production d'un nouveau récit territorial. La mise en intrigue de l'événement va par là même acquérir une fonction performative.

5.2.2. Le discours d'inauguration de la nouvelle identité ou la naissance d'Ouest Provence

La cérémonie officielle de présentation d'Ouest Provence s'est tenue le 30 juin 2003. Le discours qui suit a été prononcé par Bernard Granié, président du SAN :

« 30 juin 2003 – Lancement de la nouvelle identité de Ouest
Provence [titre]

¹⁴⁴ Décret n°2001-905 du 3 octobre 2001.

Notre nouvelle dimension est porteuse de nombreux changements
[sous titre]

Voilà donc officiellement présentée la nouvelle dénomination de notre Territoire et de notre structure communautaire... Ouest Provence sera désormais notre référence quotidienne, et nous avons conscience de la force symbolique de ce moment solennel, qui justifiait cette cérémonie, à laquelle je vous remercie d'être présents.

Dès la constitution de notre nouvelle Assemblée Communautaire en janvier dernier, j'avais évoqué, en accord avec mes collègues Maires, la nécessité, pour porter l'image de la dynamique intercommunale étendue à six communes, de recherche d'un nom plus évocateur et plus rassembleur que notre appellation d'origine trop abstraite et trop administrative. [...] Ouest Provence n'efface pas le S.A.N. mais le prolonge dans une volonté de communication :

Affirmer et promouvoir notre nouvelle réalité intercommunale

Identifier clairement notre territoire et en promouvoir l'attractivité

Fédérer les atouts, les performances et les spécificités locales

Favoriser un sentiment d'appartenance.

Tels sont les objectifs qui nous ont guidés en portant notre choix sur Ouest Provence.

Mais il ne s'agit pas d'un simple support promotionnel car Ouest Provence représente un changement radical de démarche. [...]

C'est ce territoire qui doit donner du sens à notre action et non pas le contraire. L'intercommunalité encore trop largement méconnue, doit développer le plus possible une relation de proximité afin de mieux faire connaître et faire comprendre ses actions concrètes sur le terrain, en bonne complémentarité avec les compétences municipales.

Cette démarche d'ouverture est obligatoire pour nous préparer collectivement à de prochaines élections des intercommunalités au suffrage direct.

Cette perspective, qui semble se confirmer, implique que soit mise en œuvre une information soutenue sur notre organisation, sur nos choix stratégiques, sur nos secteurs d'intervention, sur nos projets comme sur nos réalisations. [...]

Mais Ouest Provence va au-delà de la représentation administrative et politique de l'action intercommunale en nous ancrant dans une culture de pays avec toute sa dimension humaine. Ensemble nous allons contribuer à donner à Ouest Provence une âme, un cœur, un caractère. [...]

À la simple addition de projets, il s'agit de substituer une vision collective et la prise de conscience de l'obligation d'une réflexion commune. Il nous reste à véritablement et durablement ancrer l'esprit intercommunal dans les mentalités, les pratiques, les décisions, les objectifs. Paris ne s'est pas fait en un jour, et j'ai bien conscience que cette petite révolution culturelle d'ores et déjà engagée, nécessite un temps d'adaptation »¹⁴⁵ (nous soulignons).

(Ouest Provence.fr, 2003)

Ce discours pourrait se résumer ainsi : la création d'Ouest Provence est synonyme d'un changement dans les manières de représenter le territoire, mais aussi dans les manières de faire de la politique à l'échelle intercommunale. Nous allons explorer plus en détail ces deux objectifs énoncés dans le discours du président de l'EPCI, Bernard Granié, en opérant comme suit : tout d'abord, nous aborderons la question de la stratégie de communication intercommunale clairement énoncée dans son intentionnalité, c'est-à-dire qu'elle a pour but de réenchanter l'imaginaire territorial en marquant, par l'incantation de la nouveauté, la rupture d'avec l'histoire racontée du territoire. Ensuite, nous reviendrons sur cet acte de langage qui consiste à affirmer le changement d'identité territoriale comme amorce du renouvellement des pratiques de l'intercommunalité. L'acte de revendication d'une identité nouvelle fait partie d'un dispositif plus vaste qui vise à gérer les identités plurielles pour former un monde commun. Autrement dit, nous nous interrogerons sur la force performative des discours des élus dans le sens où ils prétendent à faire advenir ce qu'ils énoncent.

¹⁴⁵ Extrait du Discours de Bernard Granié, Président du SAN Ouest Provence, le 30 juin 2003 pour le lancement de la nouvelle identité d'Ouest Provence :

<http://www.ouestprovence.fr/ville/com/logo/lancement/bg030630.htm> (consulté le 10 octobre 2006). Voir le discours en son intégralité en Annexe 6.

Discours d'inauguration comme discours officiel et ritualisé

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse du discours de Bernard Granié, dont nous avons retranscrit plus haut une partie du texte, il nous faut préciser les conditions dans lesquelles il a été énoncé, parce que cela participe de la compréhension de sa stratégie discursive. Ce discours a été prononcé par Le Président du SAN, le 30 juin 2003, devant le siège administratif de l'EPCI et ses personnels. Il a été suivi du discours de chacun des maires des six communes qui composent l'intercommunalité d'Ouest Provence. Cette cérémonie présente toutes les caractéristiques du rite d'inauguration décrit par Marc Abélès comme respectant un déroulé traditionnel, rythmé par le passage en revue, la coupe du ruban, le discours des différents protagonistes, et la libation (Abélès, 1989 : 131). Même si nous n'avons pas assisté à cette inauguration, dans le discours comme dans les images qui l'accompagnent, les quelques éléments dont nous disposons laissent à penser que le canevas typique de ces rites périodiques qui font partie du quotidien des élus a été respecté.

Les destinataires de ce discours sont en premier lieu les personnels administratifs et les élus de l'intercommunalité qui sont les protagonistes – les auditeurs empiriques – de la mise en scène discursive. Cependant, malgré le fait que cette cérémonie ait été restreinte à un public spécifique, on ne peut pas dire pour autant que les habitants en tant qu'instance de réception aient été exclus du processus énonciatif. Bien au contraire, nous pensons qu'ils font également partie de la catégorie destinataire modèle¹⁴⁶ de ce discours politique, car ce type de cérémonie officielle est très largement relayé par les médias locaux qui insèrent, dans leurs articles, des bribes de discours politiques, et des descriptions de l'événement susceptibles d'être lues par une population beaucoup plus

¹⁴⁶ Nous empruntons à Umberto Eco (1979) et à sa théorie sémiotique, la notion de *lecteur modèle* qu'il développe en particulier dans *Lector in Fabula*. Cette notion décrit la stratégie textuelle à l'œuvre dans un texte grâce à laquelle l'auteur va prévoir le lecteur et par là même les conditions de succès de sa rencontre avec le texte. Ce lecteur est en capacité de coopérer à l'actualisation du texte afin qu'il décode les mondes possibles de la manière prévue par l'auteur. Cette idée est en effet intéressante car elle met au jour la question de la prise en compte du lecteur à travers la construction du lecteur modèle par l'auteur.

large que celle présente à la cérémonie. L'instance médiatique¹⁴⁷ occupe ce rôle de faire le lien entre l'instance politique et l'instance habitante¹⁴⁸.

La réussite de ce type d'événement est la plupart du temps évaluée à la lumière de sa couverture médiatique, la presse étant considérée comme un outil de mise en visibilité. C'est pour cette raison que le rôle conféré à la presse (locale ou nationale) dans ces occasions est important, de même que la presse est elle aussi une forte consommatrice des événements de ce genre :

« Si on envisage en effet la circulation de l'information politique dans un département on s'aperçoit de l'importance qu'accorde à ces manifestations rituelles la presse locale. Il y a une véritable compétition entre les élus qui prétendent au "leadership" local pour obtenir le plus souvent possible leur photo dans le journal. [...] Cette chasse à l'image n'est pas l'expression d'un narcissisme déplacé mais celle d'une contrainte dont toute stratégie de pouvoir est tributaire » (Abélès, 1989 : 135).

C'est cette recherche de visibilité ainsi que la connaissance de la diffusion de ce discours *a posteriori* sur le site internet d'Ouest Provence dans la rubrique « communication » qui nous permet de dire que l'instance habitante, voire plus largement la société civile, est le destinataire de ce discours. C'est d'ailleurs par le biais du site officiel du SAN que nous nous le sommes procuré¹⁴⁹, ce qui témoigne de la volonté de mise à disposition de ce discours dans l'espace public¹⁵⁰.

¹⁴⁷ Selon Patrick Charaudeau, le discours politique, au vu de la complexité de la structuration du champ du politique, se fabrique dans trois lieux distincts : le lieu de gouvernance (instance politique et instance adversaire), le lieu d'opinion hors gouvernance (l'instance citoyenne) et le lieu de médiation (l'instance médiatique). (Charaudeau, 2005 : 42).

¹⁴⁸ L'instance politique est définie par Patrick Charaudeau comme le lieu de gouvernance. Nous remplaçons l'« instance citoyenne » par celle d'instance habitante, car comme le précise l'auteur « l'instance citoyenne est une entité qui recouvre des organisations et des situations diverses » (Charaudeau, 2005 : 45). Du fait du caractère très large de cette notion d'« instance citoyenne », nous avons préféré recourir à une catégorie plus précise, l'instance habitante qui appartient au sous-ensemble société civile.

¹⁴⁹ En 2010, ce discours n'est d'ailleurs plus accessible en ligne. Nous l'avons consulté et imprimé le 10 octobre 2006.

¹⁵⁰ Dans la continuité de la réflexion de Bernard Miège sur l'espace public et la sphère politique (Miège, 1995), nous essayons de ne pas réduire la notion d'espace public « au seul noyau dur de sa composante politique (Miège, 1995 : 50) car, à l'instar de l'auteur, nous pensons aussi qu'avec le développement de nos sociétés démocratiques, l'espace public s'est complexifié et a vu ses fonctions sociales se diversifier. Dans

Le texte sur lequel nous nous appuyons pour l'analyse est la version officielle écrite du discours d'inauguration. Nous ne prenons pas ce discours comme étant l'exacte réplique de celui qui a été énoncé le jour du dévoilement de la nouvelle identité, soit le 30 juin 2003. Jean-Michel Adam fait remarquer dans un article « Quand dire “vive le Québec libre !” C'est faire l'histoire avec des mots » (2004), que les éditions des discours politiques font l'objet de diverses retouches qui changent le sens des énoncés. La raison systématiquement invoquée pour justifier de ces changements entre la version orale et la ou les versions écrites est cosmétique (Adam, 2004 : 19). Il confirme avec l'analyse du discours de Charles De Gaulle, le célèbre discours du 24 juillet 1967 prononcé lors de sa visite au Québec, le contraste qui existe entre les versions prononcées et les versions officielles : « Examiner de près ces opérations de construction de la matérialité discursive est une nécessité pour l'analyse des discours » (Adam, 2004 : 20). Nous sommes tout à fait consciente que le matériau sur lequel repose notre analyse est le discours officiel (probablement retouché) et non pas le discours réellement prononcé par Bernard Granié le 30 juin 2003.

**Réinventer la communication institutionnelle pour changer la chose :
un discours identitaire performatif**

À travers ce discours d'inauguration, un premier objectif semble se dégager comme étant l'un des points d'ancrage de l'argumentaire de celui qui en assume l'énonciation, Bernard Granié : l'affirmation d'une volonté politique d'aller vers une meilleure communication de l'institution et de son identité afin de la rendre plus visible, plus fédératrice, et donc plus proche de ses administrés, sans pour autant faire table rase de l'ancienne organisation, restée floue et méconnue jusqu'alors. C'est-à-dire que la

l'article « L'espace public : au-delà de la sphère politique », Bernard Miège expose quatre modèles de communication qui se sont succédés dans le temps et qui forment et organisent l'espace public contemporain : la presse d'opinion, la presse commerciale de masse, les médias audiovisuel de masse, les relations publiques généralisées (ou communication généralisée). Son analyse de l'évolution de l'espace public insiste sur le fait que l'espace public contemporain perdure en dépit du renforcement du processus d'individualisation des pratiques et de la marchandisation de l'espace public, il s'élargit, c'est-à-dire qu'il s'ouvre à l'extérieur et enfin, l'espace public voit ses fonctions s'étendre et se fragmenter.

revendication identitaire de ce territoire politique, qui passe par le renouvellement de son identité visuelle et de ses supports médiatiques, consiste plus en une reformulation d'un déjà là qu'en une invention *ex nihilo*. Cependant, tout l'intérêt de l'opération réside dans le faire croire à une organisation nouvelle plutôt que de faire voir un simple renouvellement de l'ancienne formule (Sfez, 1993).

Dans le premier paragraphe du discours, la stratégie de communication qui vise à œuvrer pour un mieux-communiquer est clairement énoncée : « appellation d'origine trop abstraite et administrative », « rechercher un nom plus évocateur et plus rassembleur », « volonté de communication », « affirmer et promouvoir notre nouvelle réalité », « identifier clairement notre territoire et en promouvoir l'attractivité », « fédérer les atouts », « favoriser un sentiment d'appartenance », « pas d'un simple support promotionnel », « image intercommunale à communiquer » etc. L'ensemble de ce vocabulaire appartient au lexique de la communication et du marketing, si bien que l'on peut qualifier ce discours de méta-discours, dans le sens où le discours parle de lui-même, de son rôle, et de ses intentions. Comme le précise *Le dictionnaire d'analyse du discours* au sujet du métadiscours, « en même temps qu'elle se réalise, l'énonciation s'évalue elle-même » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 373) :

« Voilà donc officiellement présentée la nouvelle dénomination de notre Territoire et de notre structure communautaire... Ouest Provence sera désormais notre référence quotidienne, et nous avons conscience de la force symbolique de ce moment solennel, qui justifiait cette cérémonie, à laquelle je vous remercie d'être présents »

La première intention de ce discours est d'insister sur l'importance symbolique et solennelle de l'événement :

« nous avons conscience de la force symbolique de ce moment solennel, qui justifiait cette cérémonie, à laquelle je vous remercie d'être présents »

Énoncée dans le premier paragraphe du texte, cette phrase confère au discours une tonalité émotionnelle venant renforcer, par l'acte de discours lui-même, le caractère très

protocolaire de l'événement que nous avons plus haut qualifié de rituel politique où « ce qui prime ici, c'est le système de valeurs et de symboles » (Abélès, 1989 : 129). Le cérémonial qui se déroule selon une ordonnance très précise, auquel vient s'ajouter un texte (le discours) insistant sur l'importance de l'acte qui est en train de se jouer, produit un effet de redoublement et de dramatisation de l'événement, venant en justifier la pertinence.

Le scripteur du texte va plus loin dans l'amplification en personnifiant Ovest Provence. La personnification a pour effet de convaincre l'auditoire de l'importance de l'enjeu qui se joue à l'occasion de cette inauguration. Effectivement, le texte sous-entend combien la démarche qui est à l'œuvre va plus loin qu'un simple renouvellement de la communication. En effet, il est question de donner la vie à Ovest Provence, d'en faire un objet incarné dans le sens littéral du terme, en lui faisant revêtir un corps charnel. Cette figure qu'est la personnification prête à Ovest Provence des caractéristiques humaines, telles qu'avoir une âme, un cœur et un caractère :

« Ensemble nous allons donner une âme, un cœur, un caractère »

Aussi, le métadiscours s'affirme par l'évaluation négative qui est faite de la communication lorsque l'EPCI portait encore le nom de SAN ville nouvelle de Fos ou SAN du Nord-Ouest de l'étang de Berre, par l'usage dans le texte d'adjectifs péjoratifs : « appellation d'origine trop abstraite et trop administrative », « trop largement méconnue », ou par l'usage de locutions qui disent améliorer la communication, et qui affirment implicitement la médiocrité de la précédente : « plus évocateur », « plus rassembleur ».

Ce discours, parce qu'il se fait aussi métadiscours, a une fonction performative, c'est-à-dire qu'il est un « dire exécutoire », un « pré-dire au sens d'appeler à l'être » (Bourdieu, 1980 : 65). La citation suivante est archétypale du discours performatif, elle ne peut pas être plus explicite dans son intention :

« Ensemble nous allons contribuer à donner à Ovest Provence une âme, un cœur, un caractère. J'ai le souhait ardent que la graine, que nous plantons ce soir, prenne racines et soit porteuse de vie ».

Dans ce discours, il y a là l'idée que changer de nom, changer d'identité et l'énoncer publiquement va permettre de réinventer la chose – en l'occurrence ici l'EPCI – et l'instituer comme étant naturelle. Selon l'approche pragmatique du langage, les performatifs ont cette capacité à accomplir par leur énonciation une action « qui semble gommer la coupure sémiotique entre le dire et le faire » (Boutaud, 1998 : 126). Partant de là, il ne s'agit plus d'opposer la parole à l'action, mais d'approcher la parole comme une forme et un moyen d'action. Le sous-titre de la version électronique du discours en témoigne : « Notre nouvelle dimension est porteuse de nombreux changements ». Celle-ci est appuyée par le corps du texte :

« Mais il ne s'agit pas d'un simple support promotionnel car Ouest Provence représente un changement radical de démarche. Ce n'est pas notre administration qui incarne le fait intercommunal mais bel et bien le territoire lui-même avec sa diversité, ses habitants, son cadre de vie et toutes ses composantes économiques et sociales »

Dans le contexte qui est le nôtre, on peut mentionner le fait que lorsque les discours sont prononcés par les élus communautaires, et en particulier par le président lui-même, à l'occasion d'une cérémonie officielle comme c'est le cas avec le discours d'inauguration de la nouvelle identité d'Ouest Provence, ils ont un pouvoir performatif sur ceux à qui ils sont destinés. Ces représentants politiques, même s'ils ne sont pas élus au suffrage universel direct, ont une autorité par le type de pouvoir dont ils disposent. Cette autorité produit alors un changement dans l'être. Dire les choses « à la face de tous et au nom de tous, publiquement et officiellement » prétend les faire être comme dignes d'exister et comme étant naturelles (Bourdieu, 1980 : 66). Ce qui nous intéresse dans cette action symbolique qui se produit sur le territoire intercommunal Ouest Provence, outre sa description, ce sont les modalités mises en œuvre pour opérer sur les représentations et les pratiques des habitants et des usagers.

**Réinventer le territoire pour aller vers plus de proximité et d'unité :
Ouest Provence ou le « metteur en scène » de l'action locale**

Le discours de Bernard Granié offre aussi la particularité d'affirmer une volonté de réappropriation du territoire par les élus locaux, au moment où le SAN entre dans le droit commun. Une réappropriation qui s'énonce par l'affirmation d'une politique qui se veut proche des habitants, et des réalités du terrain, mais aussi proche des communes qui composent l'EPCI : proximité avec les habitants et proximité entre élus. Avec la création de l'entité nouvelle Ouest Provence, l'énonciateur insiste sur le rôle de « fédérateur » et de « metteur en scène » que porte à présent l'EPCI, et sans l'aide de l'État. L'EPCI s'affiche aujourd'hui comme le seul responsable et organisateur de la politique intercommunale.

L'affirmation d'une plus grande proximité avec les habitants est omniprésente tout au long du texte avec les mots et syntagmes tels que « relation de proximité », « lien de proximité », « actions concrètes sur le terrain », « initiatives locales » « dimension humaine », « cultiver l'écoute ». Ce vocabulaire révèle la volonté de renforcement de la proximité avec les habitants, et par là même la volonté d'aller vers plus de démocratie, « la proximité spatiale étant assimilée à une absence de distance sociale » (Génestier, Ouardi, Rennes, 2007 : 71). Cette mise en lumière de l'importance que représente, dans le champ de l'action politique intercommunale, la revendication d'un retour à plus de local, c'est-à-dire à une échelle entendue comme étant plus humaine, a pour but de dire la coupure d'avec des pratiques longtemps dominantes sur ce territoire caractérisé par le rôle central de l'État en termes d'aménagement territorial. En filigrane, il faut y lire une critique des politiques publiques centralisées, autoritaires et technocratiques. Selon cette approche du politique, à l'inverse du central, le local est synonyme d'un fonctionnement qui se veut plus démocratique parce que plus ancré dans la réalité quotidienne des habitants.

L'usage du lexique de la proximité dans les discours politiques n'est pas une particularité de ce texte comme en témoignent les nombreux articles produits à ce sujet, et

que l'on trouve en particulier dans la revue *Mots*¹⁵¹ (Genestier, Ouardi, Rennes, 2007 ; Le Bart, Lefebvre, 2005). Dans l'introduction du numéro 77 de cette même revue, intitulé « La proximité »¹⁵², Christian Le Bart et Rémi Lefebvre expliquent la montée en puissance de la thématique de la proximité dans les discours socio-politiques par la transformation des modes de légitimation du politique, où le proche et l'interpersonnel prennent le pas sur la hauteur et les catégories surplombantes, valeurs considérées comme universelles avant la revalorisation de l'idéologie du local fin des années soixante-dix (Le Bart, Lefebvre, 2007).

À côté de ce vocabulaire de la proximité, on constate l'usage intensif du pronom personnel « nous » et de l'adjectif possessif « notre » : « nous avons conscience de la force », « le SAN s'impose aussi naturellement à nous tous », « en nous ancrant dans une culture », « Ensemble nous allons contribuer », « nous plantons ce soir », « notre Territoire », « notre structure communautaire », « notre référence quotidienne », « notre nouvelle Assemblée », « nos vies », « notre feuille de route » etc. Le « nous » omniprésent dans ce texte est collectif (moi + vous). Il s'adresse en priorité aux élus et aux fonctionnaires territoriaux qui constituent l'auditoire, il est en cela inclusif. Mais ce « nous » dépasse les frontières de l'auditoire du discours, il englobe aussi les habitants du territoire dans le sens où le « nous » souligne la mobilisation du président et des élus (maires) pour agir au nom de tous les administrés de l'intercommunalité.

La surreprésentation du « nous » dans le texte n'efface pas pour autant le « je » qui apparaît à une quinzaine de reprises. Son usage est en particulier appuyé dans les derniers paragraphes du discours, alors qu'il est plutôt en retrait dans les premiers. Ces traces de l'énonciateur (« je, moi, ma ») restituent le rôle de porte-parole du Président qui parle au nom des maires, et au nom de la communauté intercommunale tout entière, et le rôle de chef qu'il joue en tant qu'il est à la tête de l'EPCI. Le « je » exprime très clairement le pouvoir, voire même le commandement :

¹⁵¹ La revue *Mots. Les langages du politique* est spécialisée dans l'approche interdisciplinaire des discours politiques. Le dernier numéro en ligne, soit le numéro 94 daté de 2010, rend compte de trente années d'études du langage en politique (1980-2010)..

¹⁵² Comme le laisse présager le titre, ce numéro de la revue *Mots* est entièrement consacré à la proximité. Il s'agit du numéro 77 paru en 2005 dirigé par Christian Le Bart et Rémi Lefebvre

« Je sais ce soir représenter l'avis unanime des Maires qui m'entourent en réaffirmant notre totale implication pour une véritable solidarité intercommunale [...] »

« En accord avec les maires, j'ai tenu à les rencontrer il y a quelques semaines pour leur dire notre décision de ne laisser personne, à la fin des contrats, sans solution professionnelle »

Au « nous » collectif, viennent s'ajouter les mots et les formules évoquant la mise en route d'un travail à plusieurs et en commun : « collectif », « collectivement », « vision collective », « réflexion commune », « espace commun », « en concertation avec l'ensemble des acteurs », « réflexion concertée », « nous associerons tous ceux et toutes celles », etc. L'emploi abondant de ce vocabulaire permet d'insister sur le caractère de rassemblement, de mise en commun, et d'unification que souhaite voir émerger le Président au sein de la communauté intercommunale par la médiation de cette identité collective ouest provençale :

« Après avoir insisté sur la nécessité pour notre intercommunalité de créer et de développer un lien de proximité avec les Cornillonais, les Fosséens, les Gransois, les Istréens, les Miramasséens et les Port-Saint-Louisiens, comment pourrions-nous nous abstraire de la conjoncture générale et en particulier nationale qui conditionne en grande partie nos vies... »

Affirmation d'une politique volontariste en rupture d'avec les pratiques anciennes

Dans la logique de majorer l'image de l'action ouest provençale, il est remarquable de souligner l'abondance de l'emploi de verbes d'actions et de syntagmes verbaux. Le texte est truffé de verbes qui désignent le volontarisme de l'action intercommunale par l'usage de performatifs et d'injonctifs : « porter l'image », « affirmer et promouvoir », « identifier clairement », « fédérer les atouts », « favoriser un sentiment d'appartenance », « ce territoire qui doit donner du sens », « doit développer », « faire connaître », « faire comprendre ses actions », « accompagner ». L'action d'Ouest Provence s'affirme selon les modalités du nécessaire, dans le sens où certaines décisions ont été prises car la situation l'exigeait, et que l'EPCI ne veut pas être en posture d'avoir à

subir des contraintes venues de l'extérieur. Des substantifs et des expressions redoublent le caractère volontaire du texte : « ne pas rester dans l'attentisme », « engagement », « démarche volontaristes », « choix politique », « fixer un diagnostic », « établir un modèle de développement », « actions concrètes » etc.

Ce discours volontariste est l'occasion pour le Président de faire une première évaluation de la situation du point de vue de la récente ouverture du périmètre intercommunal à six communes¹⁵³. Celle-ci est sans surprise très élogieuse, elle souligne la réussite de l'extension nouvelle, synonyme de « cohésion remarquable » du groupe. Un certain nombre de syntagmes renforcent l'image positive que souhaite donner l'énonciateur de cette manière de coopérer en politique qui n'en est qu'à ses balbutiements : « véritable clef de voûte », « réactivité efficace », « l'excellent déroulement de l'extension », « initiatives locales mises en synergie dans une même dynamique ».

Si, dans le discours de Bernard Granié, l'accent est mis sur l'importance d'agir en concertation et en bonne entente avec l'ensemble des élus des communes de l'intercommunalité, c'est aussi parce que l'EPCI est montré du doigt depuis plusieurs années comme ayant une gestion très peu transparente et provoquant de grandes inégalités entre les communes-membres historiques du SAN (Miramas, Istres et Fos). La lettre d'observations définitives relative à la gestion du SAN¹⁵⁴, émise par la Chambre régionale des comptes de PACA en date de mai 2000, souligne dans sa conclusion les problèmes du SAN en matière de répartition des ressources et des compétences :

Les relations financières entre le SAN et les communes membres apparaissent en définitive opaques et à l'origine d'importantes inégalités. Qu'il s'agisse des dotations, des compétences transférées, des prestations de services confiées au SAN, des investissements et des subventions, la Ville d'Istres se trouve systématiquement favorisée, au détriment, avant tout de Miramas, et dans une moindre mesure de Fos.

¹⁵³ Au moment où ce discours est prononcé, le 30 juin 2003, le territoire intercommunal à six communes existe depuis six mois.

¹⁵⁴ Cette lettre est en consultation libre sur le site de la chambre régionale de la cour des comptes à l'adresse suivante : <http://www.ccomptes.fr/fr/CRC22/documents/ROD/PAL200013.pdf>.

Cette situation ne peut s'expliquer uniquement, comme le font les dirigeants actuels et passés du SAN, par la nécessité de satisfaire les besoins prioritaires de la Ville-centre. Le caractère prioritaire de ces besoins n'est en effet nullement démontré. Il est même possible de soutenir qu'au contraire, le développement harmonieux d'un groupe de collectivités implique une sorte de discrimination positive en faveur de sa périphérie. Ainsi, alors que le SAN dispose d'une manne fiscale abondante, la Ville de Miramas qui est la plus pénalisée au niveau de la répartition des ressources intercommunales doit, dans le même temps, faire face à un déficit de plusieurs dizaines de millions de francs qu'elle a les plus grandes difficultés à résorber. Elle a d'ailleurs sollicité de l'État le versement d'une subvention d'équilibre, demande qui est précisément à l'origine de la saisine du préfet et donc du présent contrôle. La situation constatée par la Chambre apparaît donc difficilement admissible au regard de la richesse du SAN et des graves difficultés financières que connaît Miramas.

Cette lettre est une demande de rétablissement d'un plus grand équilibre entre les communes, à l'origine de fortes tensions entre élus. Le syntagme « révolution culturelle » qu'utilise Bernard Granié a pour but de signifier sa volonté d'imposer un changement de pratiques en la matière, allant ainsi dans le sens des remarques de la chambre régionale des comptes. Au vu de ces quelques lignes rédigées par le Président de la chambre régionale des comptes en mai 2000 et adressées au Président du SAN, on comprend alors les dispositions prises par l'institution – dont la création de la régie est un exemple – dans le sens d'un « gouvernement intégré » (Estèbe, 2008), afin de neutraliser la concurrence entre les collectivités et éviter de prendre le risque de se voir rater des opportunités (économiques, politiques etc.). Ce type de gouvernement se construit autour de l'idée d'une mutualisation en dedans pour assurer une meilleure attractivité en dehors (Estèbe, 2008).

Ouest Provence versus l'État ou la mise en scène de deux *ethos* en opposition

Il est intéressant de noter que le « nous » qui représente « la communauté imaginée » ouest provençale se fonde implicitement en opposition avec l'État. Le « nous » participe à la valorisation de l'énonciateur, Bernard Granié, et du groupe qu'il

représente, Ouest Provence. Pour accentuer ce projet discursif, le texte inscrit l'État comme un adversaire politique en le consignait dans une image péjorative. L'État représente cette figure de l'autre, du différent, qui constitue une menace à la cohésion de ce groupe social qu'est Ouest Provence. Ce texte est le moyen d'instaurer une distance entre un « nous », Ouest Provence, et un autre, l'État.

Aucune référence historique n'est faite quant au rôle du pouvoir central dans le territoire d'Ouest Provence qui, par sa politique volontariste des villes nouvelles et ses dotations exceptionnelles, lui a permis l'expérimentation de l'intercommunalité vingt ans avant le reste de la population française. Par contre, l'État est cité dans ce texte en des termes péjoratifs pour critiquer l'arrêt du dispositif des emplois jeunes : « suppression brutale du dispositif par le gouvernement », « les collectivités et les administrations au pied du mur », « défaillance de l'État », « suppression brutale des aides de l'État ». L'État est cette figure qui prend des décisions de manière « unilatérale » et « brutale », au détriment des collectivités et des administrations locales qui, elles, agissent pour « impulser une véritable solidarité intercommunale ». Dans ce discours, l'*ethos* étatique est caractérisé par l'unilatéralisme alors que l'*ethos* ouest provençal est la coopération et la solidarité.

5.2.3. Exhortation au changement pour plus de commun ou le discours d'inauguration comme discours épideictique

Ce discours du 30 juin 2003 est aussi le lieu d'affirmation du commun, ce qui revient à effacer les différences pourtant nombreuses entre les six communes afin que seule ne persiste, dans la mémoire collective, une identité spécifique ouest provençale synonyme d'une communauté (imaginée) unie. L'objectif principal étant la conduite d'une réflexion, et d'une politique de coopération, et d'intégration. Nous pouvons conclure cette analyse en affirmant que ce discours appartient aux discours épideictiques qui ont pour but l'« adhésion des esprits à une communauté de valeurs » (Adam, 2004 : 36). Ce genre qui se caractérise par trois grands traits que sont *l'amplification*, *l'effet de*

communauté et la mise en scène des valeurs (Herman, Micheli, 2003 : 13) appartient à la rhétorique classique¹⁵⁵, et a pour fonction de vanter les vertus d'un personnage pour en même temps blâmer ses adversaires. On retrouve la dialectique entre Ouest Provence et l'État, l'un étant admiré dans le texte tandis que l'autre est montré comme exécration. L'analyse de ce discours nous conforte dans l'idée que l'éloge et le blâme représentent une opportunité pour mettre en lumière les valeurs de coopération et de solidarité. Jean-Michel Adam précise que l'opération de base du genre épideictique est justement la mise en scène et le renforcement des valeurs (Adam, 2004 : 37).

D'après Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (2000), le genre épideictique « renforce une disposition à l'action en augmentant l'adhésion aux valeurs qu'il exalte » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2000 : 66). Cette position insiste sur le caractère perlocutoire de ce genre, en ce sens qu'il contribue en situation de crise à agir en rétablissant le rassemblement, et non la division de la communauté. En effet, au cœur de l'épideictique se trouve la notion d'*homonoia* qui correspond justement à l'ensemble des valeurs qui fonde la cohésion d'un groupe social, soit l'effet de communauté : « Certaines situations de crise exigent sinon une refondation, du moins une revivification de l'*homonoia*. C'est bien souvent à ce stade que l'épideictique intervient [...] » (Herman, Micheli, 2003).

C'est exactement ces spécificités qui nous semblent centrales dans ce discours du 30 juin 2003 : mettre en scène la nouvelle identité intercommunale incarnée par Ouest Provence, et par là même les valeurs de communauté qu'elle porte. L'objectif consiste en la valorisation des vertus de cette entité que constitue le territoire intercommunal, élargi à six communes pour affirmer sa position, justifier du bien-fondé des décisions, et des actions de manière à entraîner l'adhésion des habitants et des usagers du territoire. Ce discours est donc bien un discours politique qui s'appuie fortement sur de l'argumentation. Il a une force illocutoire, « la force de l'acte inscrite dans l'énoncé et

¹⁵⁵ La rhétorique classique distingue trois genres de discours : le discours judiciaire, le discours délibératif et le discours démonstratif ou épideictique.

portée par l'énonciation » (Boutaud, 1998 :127), mais aussi perlocutoire, c'est-à-dire de faire-croire¹⁵⁶ en la vérité de ce qui est dit dans les discours.

Dans la continuité de l'analyse du discours d'inauguration de l'identité renouvelée d'Ouest Provence, nous nous sommes arrêtée sur le premier numéro du journal intercommunal pour en extraire et analyser le récit de fondation qui y est inscrit. Notre hypothèse est fondée sur l'idée que le récit est une forme particulière de médiation symbolique (Gellereau, 2005) du processus de territorialisation.

5.2.4. Récit de fondation et légitimation d'Ouest Provence

C'est dans le premier numéro d'*Ouest Provence* que nous avons identifié une page en particulier, la page 6, dans laquelle est présent ce que nous avons identifié comme étant le récit de fondation de l'intercommunalité. Le texte ¹⁵⁷ou plus exactement la séquence¹⁵⁸ que nous allons retranscrire en totalité n'est qu'une petite partie du texte complet dont se compose le numéro inaugural du journal Ouest Provence. Mais avant d'entrer en détail dans l'analyse de cette séquence identifiée comme narrative, nous allons présenter ce support de la communication territoriale ouest provençale de manière à identifier le statut de ce récit au regard de l'ensemble textuel auquel il appartient.

¹⁵⁶ Jean-jacques Boutaud précise dans *Sémiotique et Communication* que « l'acte de langage porte en lui le passage à l'acte (faire-faire) ou à l'adhésion (faire croire) » (Boutaud, 1998: 132)

¹⁵⁷ Le texte est distingué du discours. Nous nous appuyons sur les définitions de Georges-Elia Sarfati pour préciser le sens de ces deux notions. Le texte est un « objet empirique de l'analyse du discours, ensemble suivi (cohésif et cohérent) d'énoncés qui constituent un propos (écrit ou oral).[...] ». Le discours est un « objet de connaissance de l'analyse du discours, désignant l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production. [...] » (Sarfati, 1997 : 16).

¹⁵⁸ Pour Jean-Michel Adam, la séquence est une unité constituante du texte (Adam, 1993 : 26).

Présentation du journal intercommunal *Ouest Provence*

Il nous a semblé pertinent de prêter une attention particulière au numéro inaugural du journal intercommunal *Ouest Provence* pour décrire et comprendre les modalités de mise en discours de l'identité narrative de l'EPCI. Nous considérons ce support de communication comme étant l'un des lieux privilégiés de présentification de la politique intercommunale.

Ce journal communautaire est créé en 2003, à la suite de l'élargissement du périmètre intercommunal à trois communes. L'acte de création de ce support s'inscrit dans l'ensemble des pratiques de mise en communication du territoire et de publicisation de sa nouvelle identité. Le premier numéro d'Ouest Provence a paru pour la période de juillet-août 2003.

Le support

Ce support de communication est gratuitement distribué à 40 mille exemplaires en moyenne sur l'ensemble du territoire institutionnel d'Ouest Provence. Il est réalisé sur un papier recyclé dont l'épaisseur est plus importante que celle d'un journal de presse régionale ou nationale. Son format est typique de celui d'un journal quotidien (proche du A3, 28,9x40) et se distingue des journaux municipaux en général qui, depuis les années quatre-vingt, ont connu des changements, autant d'un point de vue du visuel que d'un point de vue du contenu pour adopter la forme du *news magazine*¹⁵⁹ (format magazine, papier glacé, multiplication des photographies etc.). Si l'on compare le journal d'Ouest Provence avec les journaux municipaux des villes de cette intercommunalité tels qu'*Istres Mag*, *Miramas Infos* ou *Le mag de Fos*, ces différences sont tout à fait manifestes, car on a affaire à des formats qui par leur nom, la qualité du papier (papier glacé), la fréquence de parution (mensuelle ou bimensuelle), rappellent en tous points le support magazine.

¹⁵⁹ Dans son ouvrage *Les territoires de la communication*, Isabelle Pailliar (1993) a étudié les principales mutations de l'information municipale qui se sont déroulées sur la double décennie qui s'étend des années 60 aux années 80. Dans le premier chapitre en particulier, elle décrit les différentes étapes que connaît le développement de la communication territoriale.

La parution du journal intercommunal Ouest Provence est bimestrielle (tous les deux mois) ou trimestrielle. Entre la date de parution du premier numéro, en juillet 2003, et celle du dernier numéro paru en mars 2011, 34 numéros au total ont vu le jour. Dans chacun de numéros, le nombre de pages n'est pas tout à fait stable, il varie de 19 à 28 pages.

La composition générale du journal

Du point de vue de sa structure générale, le journal intercommunal se compose d'une couverture, d'une quatrième de couverture et de pages centrales. Le journal est un document scriptovisuel qui donne à lire et à voir – de nombreuses illustrations accompagnent les articles, que ce soit sous forme de graphiques (résultats de sondages, résultats des élections, répartition du nombre d'élus par communes au sein du comité syndical etc.), de cartes (cartes illustrées du territoire intercommunal en fonction des thématiques qu'elles soient industrielles, agricoles, économiques etc.), de schémas (fonctionnement de la production d'énergie avec le système photovoltaïque, etc.), ou de photographies (élus, personnalités culturelles et sportives etc.). La présence de la photographie est très importante dans ce journal, à tel point qu'il n'y a pas un seul article qui n'est pas illustré d'une image représentant l'activité ou les personnes décrites par le texte. Aussi la couverture, par la place qu'elle assigne à l'image (les trois quarts de la page) accentue encore l'importance accordée à l'articulation du texte et de l'image.



Figure 2 : Couverture du journal intercommunal Ouest Provence n°22, juillet-août 2008



Figure 3 : Couverture du journal intercommunal Ouest Provence n°13, juillet-août 2006

Du point de vue de la mise en page, du titrage et des encarts de textes, on remarque une alternance entre le bleu et le rouge pour chaque nouvelle rubrique ou thématique d'une même rubrique (toutes les deux ou quatre pages). Par exemple dans le

numéro 27, trois pages sont consacrées à la rubrique culture : les deux premières qui portent sur la musique et la danse intercommunale présentent le titre de la rubrique, les sous-titres, les chapeaux des articles et les encarts de textes en bleu, tandis que la page suivante qui présente la quatrième saison de la régie culturelle *Scènes et Cinés* présentent les mêmes caractéristiques typographiques et graphiques, mais mises en forme avec la couleur rouge.

Par contre, ce qui ne change pas d'un numéro à l'autre c'est la prédominance du bleu sur la première page. Le nom du journal, le numéro et la date de parution, la liste du nom des villes qui composent l'intercommunalité située sous le nom du journal, les titres et les sous-titres sont tous des éléments typographiques de couleur bleue (avec quelques nuances) sur fond blanc.

La couverture construite comme une Une de journal quotidien

Sur la page de couverture du journal, la mise en page se rapproche fortement d'une Une de quotidien régional ou national. La couverture attire le regard du lecteur par la présence d'une image en couleur occupant les trois quarts de la surface de la page et qui est légèrement décentrée sur la droite pour laisser la place au sommaire (situé à gauche) et à la manchette du journal (située en haut de page). La manchette s'étend de gauche à droite de la partie haute de la page. Elle est constituée du logo d'Ouest Provence, du nom de l'intercommunalité qui est aussi le nom du journal *Ouest Provence*, du numéro du journal et de la période couverte par ce dernier. Sous le nom du journal, sont énumérées les six villes du SAN dans une taille réduite de caractères par rapport à ceux du titre. C'est donc bien la visibilité de l'entité *Ouest Provence* qui prime sur celle des villes qui la composent.

Le sommaire non-exhaustif du journal est situé dans une colonne à gauche de l'illustration centrale. Ce sommaire qui, en première page, ne fait figurer qu'une partie restreinte des rubriques que compte un numéro, se compose de quatre titres de rubriques, sous-titres et chapeaux correspondants. La rubrique principale, par le nombre de pages qui lui est consacrée (quatre pages), est située en première place, en tête de liste du sommaire et se dénomme « dossier ». Cette rubrique « dossier » est justement illustrée par l'image centrale de la couverture. Cette image – qui est une photographie ou un photo-montage – sert résolument d'accroche, étant donné la place qui lui est accordée sur la

couverture et la taille du titre qui s'inscrit au sein même de ce visuel. Elle permet d'illustrer le « dossier » du numéro dont la fonction est de présenter un sujet traité plus en profondeur que ceux des autres rubriques.

Cette composition de la Une d'*Ouest Provence* n'est pas sans rappeler celle du quotidien national *Libération* qui réserve la quasi-totalité de cet espace à une photographie faisant référence à un événement de l'actualité. On remarque que le format du journal intercommunal d'*Ouest Provence*, ainsi que la composition de sa première page, tendent à brouiller les repères qui distinguent pourtant les deux supports médiatiques que sont le journal quotidien (régional ou national) et le journal intercommunal. La première grande différence est qu'*Ouest Provence* est un journal au service d'une politique de communication¹⁶⁰ d'un EPCI, tandis qu'un journal quotidien a comme principale mission de proposer une information journalistique¹⁶¹ et non de faire – au sein même de ses articles – la promotion d'une quelconque collectivité ou établissement public. Pour le dire autrement, le premier journal relève d'un travail de mise en scène de l'activité des élus communautaires de manière à expliquer et justifier les choix politiques, alors que le deuxième relève exclusivement d'un travail de description ou d'explication d'un fait d'actualité présentant un caractère d'intérêt général.

Cette distinction est fondamentale en dépit des tentatives des professionnels de la communication territoriale pour donner l'impression aux destinataires que l'écart entre les deux objets médiatiques est de plus en plus ténu, en aseptisant le contenu politique¹⁶² et en donnant une place plus grande à l'information locale. Dans *Les territoires de la communication*, Isabelle Pailliar (1993) insiste précisément sur la ressemblance dans le

¹⁶⁰ Dans ce cadre, il est cohérent de voir Bernard Granié, le président de l'EPCI, occuper la place de directeur de la publication du journal. La mission communication de l'EPCI est responsable de la rédaction, de la conception et de la réalisation.

¹⁶¹ Voir à ce sujet, l'ouvrage de Jean-Luc Martin-Lagardette sur l'écriture journalistique (Martin-Lagardette, 2005 [1984])

¹⁶² Voir l'article de Julie Lux sur le journal municipal dans lequel elle décrit à partir d'un corpus de journaux les stratégies discursives à l'œuvre dans ce support de la communication territoriale et en arrive à dégager un trait commun à l'ensemble des journaux analysés qui est la volonté de dépolitisation de ces discours (Lux, 2002).

traitement des questions locales entre le journal municipal et le journal de presse quotidienne régionale :

« à partir du moment où la communication municipale s'éloigne du tract politique, ou délaisse les sentiers traditionnels de la propagande, il n'est pas étonnant que l'information municipale possède quelques traits communs avec le journal régional » (Pailliar, 1993 : 109).

Les sujets abordés dans ce journal relèvent tous des compétences de l'intercommunalité. Le nom du journal qui est *Ouest Provence* institue un horizon d'attente de lecture concernant le contenu que l'on va y trouver, même si ce support se caractérise par une volonté de brouillage des frontières entre l'information et la communication, au vu de sa mise en page (en particulier de sa Une).

Le rubriquage

Le rubriquage du journal intercommunal d'Ouest Provence n'est pas figé, il comporte un certain nombre de rubriques récurrentes, tandis que d'autres apparaissent ou disparaissent en fonction de l'actualité de la politique communautaire. Le nombre total de rubrique ainsi que les thèmes traités varient en fonction de l'actualité de la politique communautaire. Parmi les rubriques incontournables d'*Ouest Provence*, on trouve l'éditorial et le dossier. Par la présence de ces deux rubriques, on perçoit encore une fois la volonté des professionnels de la communication territoriale de rapprocher cet outil de communication d'un « vrai journal » (Lux, 2002 :114).

L'éditorial figure en deuxième page (plus rarement en page trois) du journal, dans un encart situé à l'extrémité gauche de la page deux (ou à l'extrémité droite, sur la page trois). Le genre de ce texte est toujours précisé par la présence du titre « édito » en début de paragraphe. Il est signé du nom du Président d'Ouest Provence et est précédé de sa photo. Bernard Granié est donc présenté à travers la marque de la signature comme l'auteur de ce discours. Par auteur, qu'il ne faut pas confondre avec scripteur¹⁶³, c'est

¹⁶³ Le scripteur est la personne qui a rédigé le texte et qui en a décidé la configuration. Voir la distinction qui est faite par Yves Jeanneret dans son ouvrage *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures* (Jeanneret, 1998 : 41-42).

celui qui signe le texte et en revendique la responsabilité qui est désigné. Par contre, il n'en est probablement pas le scripteur. Ce texte est le seul article signé sur l'ensemble du journal. Les autres articles ne sont donc pas attribués personnellement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'auteur singulier susceptible d'assumer la responsabilité du contenu des textes qui composent le journal. Les auteurs des articles de ce journal se fondent dans l'anonymat¹⁶⁴ de l'institution ouest provençale, ils ne sont en rien individualisables.

Cette dilution du nom des auteurs singuliers des articles au profit du nom de l'institution qui s'affiche comme un auteur « en collectif » met en lumière l'enjeu politique et symbolique de la revendication de responsabilité auctoriale et éditoriale d'un texte. La responsabilité énonciative revient à Ouest Provence, comme en témoigne l'encart de l'avant-dernière page, qui précise que la rédaction, la conception, et la réalisation du journal, sont assurées par la mission communication d'Ouest Provence. Dans ce même encart, il est précisé que Bernard Granié est le responsable de la publication. Avec ces deux informations, on peut confirmer que l'institution qu'il incarne, à savoir Ouest Provence, occupe plusieurs rôles et fonctions : elle est *auteur* (signature et responsabilité collectives), éditeur (choix des thématiques, des supports etc.) et aussi *editor* (celui qui a en charge la mise en forme du texte, de ses variantes, des commentaires qui accompagnent le texte etc.)¹⁶⁵.

En dehors de l'éditorial, on constate que dans la fabrique du journal intercommunal le parti a été pris d'effacer toute trace d'énonciation autre que celle d'Ouest Provence, de manière à asseoir un peu plus encore son autorité, sa légitimité, et son identité (collective). Autrement dit, le journal intercommunal d'Ouest Provence a la volonté d'afficher un seul auteur-éditeur-*editor* incarné dans l'éditorial par la figure de son président. Sa démarche est totale, c'est-à-dire que les fonctions actoriales et éditoriales sont prises en charge et contrôlées par les mêmes personnes.

¹⁶⁴ Voir au sujet de la question de l'anonymat, l'ouvrage *Les Figures de l'anonymat* (Lambert, 2001).

¹⁶⁵ Comme le précise Emmanuel Souchier, l'*editor* se distingue de l'éditeur au sens littéraire et commercial du terme mais aussi du critique dans son acception journalistique (Souchier, 1998 : 142).

La rubrique « dossier » présente deux spécificités : elle est présentée en Une la plupart du temps, elle est donc très visible dès la première lecture, et est illustrée par une image qui occupe une grande partie de la page de couverture du journal. La présence de la rubrique « dossier » est quasi-systématique dans chacun des numéros, de même qu'il se compose toujours du même nombre de pages, soit quatre pages. Hormis la rubrique « dossier » qui est un élément récurrent de ce journal, les autres rubriques diffèrent dans leur nombre par numéro, par le nombre de pages qui la composent et par leur dénomination. Néanmoins, en dépit de l'hétérogénéité de ces rubriques et de leur composition, sur le corpus¹⁶⁶ consulté, on a pu dégager un certain nombre de régularités les concernant. Apparaissent fréquemment dans *Ouest Provence* sept rubriques qui concernent l'environnement (tri sélectif, nettoyage des plages, incinérateur, pollution, aigrette, etc.), l'aménagement du territoire (travaux, constructions, transports, voirie et réseaux etc.), l'économie (la création d'entreprises, attractivité du territoire, projets industriels, pépinière d'entreprises etc.), l'emploi et l'insertion (maison de l'emploi d'Ouest Provence, association d'aide à l'insertion, la formation professionnelle, la formation initiale, la VAE, le recrutement etc.), l'institutionnel (citoyenneté, élection municipale, compétences de l'intercommunalité, élection des représentants communautaires etc.), le sport et la culture (patrimoine, scènes et cinés Ouest Provence, la médiathèque intercommunale, le conservatoire intercommunal etc.). Toutes ces rubriques hormis celle dédiée aux questions institutionnelles correspondent à chacune des compétences¹⁶⁷ de l'EPCI SAN Ouest Provence.

Régulièrement, en pages centrales (sur quatre pages), sont présentées des photographies de paysages du territoire d'Ouest Provence. Sur ce type de pages, le texte est quasiment absent. Pour les numéros de juin, juillet, août et septembre, plusieurs pages

¹⁶⁶ Pour réaliser cette analyse sémiotique de la structure globale du journal intercommunal *Ouest Provence*, nous nous sommes appuyée sur un corpus non exhaustif d'une dizaine de numéros collectés de manière aléatoire : le n°13,17, 18,19, 20, 22, 24, 27, 28,30. Ces dix numéros couvrent la période de juillet 2006 à avril-mai 2010.

¹⁶⁷ C'est dans le numéro 1 de *Ouest Provence* que sont exposées les sept compétences intercommunales : l'économie, l'environnement, le transport, l'aménagement du territoire, l'emploi et l'insertion, le sport de haut niveau et la culture.

sont consacrées aux événements qui rythment cette période estivale et se présentent sous la forme de calendrier.

Enfin, la dernière page du journal se compose très souvent d'une campagne de communication intercommunale. Elle est le lieu de promotion d'un événement (le festival des Élancées, Balades en mer, manifestations contre l'incinérateur etc.), d'une position politique (contre la réforme des collectivités territoriale, contre l'incinérateur etc.), et des services intercommunaux (listes des numéros des différents services locaux, bus de plage).

Récit de fondation ou la mise en intrigue du retour au droit commun

La séquence narrative que nous allons étudier est extraite du premier numéro d'*Ouest Provence* et se situe plus exactement en page 6 du journal. Elle va être abordée avec les outils de la linguistique textuelle et de l'analyse du discours, tels qu'ils sont développés par Jean-Michel Adam. Dans une perspective pragmatique et textuelle, cet auteur approche le *texte* comme « une configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction » (Adam, 1993 : 15). Les trois premiers modules (visée illocutoire, repérages énonciatifs, cohésion sémantique) relèvent de ce qu'il appelle la pragmatique du discours. Une deuxième série de deux modules correspond à ce qui assure l'articulation des propositions (suites de propositions) : la connexité et la séquentialité. Ces cinq modules ou sous-systèmes sont les plans d'organisation d'un texte, ils s'entremêlent les uns aux autres, lors des processus de production et d'interprétation.

Dans le cadre de cette analyse, nous ne nous intéresserons qu'à un seul de ces modules : la structuration séquentielle des genres. Cette approche, qui tente de rompre avec des typologies simplistes du texte¹⁶⁸, présente l'avantage de mettre au jour la

¹⁶⁸ Voir l'article de Jean-Michel Adam « Une alternative au "tout narratif" » dans lequel il critique une tendance au « tout narratif » qui est une posture effaçant les différences entre les textes car elle donne au mot récit un sens extrêmement large. En réponse à cette manière d'envisager les textes, Jean-Michel Adam prône une posture qui la nuance en proposant des définitions techniques pour analyser plus finement et avec plus de complexité les énoncés.

complexité de la structuration séquentielle des genres. Pour Jean-Michel Adam (1992), les différents (proto-) types de textes sont au nombre de cinq : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal. À travers l'exemple que nous avons extrait du journal intercommunal d'Ouest Provence, nous allons montrer en quoi il présente une structuration narrative sur laquelle se construit le récit de fondation de l'EPCI. Nous analyserons ensuite la visée de l'usage de la narration dans un document de communication comme le journal intercommunal.

Si l'on prend le journal intercommunal d'Ouest Provence dans son ensemble, on se rend compte qu'il se compose de différents (proto-) types de textes (explicatif, argumentatif, dialogal et narratif). Nous n'avons pas mené une étude détaillée de la structure compositionnelle de cet objet médiatique – ce n'est pas l'objet de cette recherche – mais nous pouvons affirmer que le type de texte narratif n'y est pas dominant. Néanmoins, ce qui nous intéresse à travers l'analyse de cette séquence narrative, c'est qu'elle est exemplaire du récit de fondation de l'intercommunalité nouvelle qui circule dans les discours des acteurs et qui vise à raconter un nouveau monde commun en constitution¹⁶⁹.

Voici la retranscription du texte extrait du journal intercommunal d'Ouest Provence (nous avons respecté les sauts de ligne du texte original) :

À l'heure de l'intercommunalité [titre]

Ouest Provence fait partie des 2360 regroupements intercommunaux qui existent en France, voulus par l'État. Une dynamique qui place l'intercommunalité comme un nouvel échelon administratif et politique stratégique. [chapeau]

¹⁶⁹ Voir le très intéressant numéro 73 de la revue *Quaderni* qui porte sur la fabrique symbolique des métropoles à travers le cas de la métropole parisienne. L'approche communicationnelle de l'objet métropole interroge ses modalités de mises en scène à travers les images et les textes qui participent de son devenir.

Près de 80 % des Français, soit 48,8 millions d'habitants vivent aujourd'hui au sein d'une intercommunalité. Sur le territoire national, on compte 2 360 regroupements intercommunaux et 29 740 communes sont concernées. Une nouvelle organisation territoriale est en train de se structurer en France pour donner plus de représentativité à l'action publique locale par rapport à nos voisins européens et éviter la dispersion actuelle des 36 000 communes.

Les SAN, une volonté de l'état [intertitre]

Sur les 2 360 intercommunalités, on recense 8 syndicats d'agglomération nouvelle (SAN). Ce statut spécifique, qui concerne aujourd'hui, en France, près de 700 000 habitants, est le fruit d'une volonté nationale. L'État a souhaité en effet, il y a 30 ans, impulser et soutenir une dynamique de regroupement et d'extension des villes. Cette volonté a coïncidé pour Ouest Provence, avec l'aménagement de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, dans les années 1970.

Un statut privilégié qui a permis aux villes concernées de mettre en œuvre un aménagement du territoire et un développement urbain concerté. Cette expérience sur trente ans permet aujourd'hui de bénéficier d'un savoir-faire unique.

Cette extension urbaine réalisée, l'État a décidé la fin des Villes Nouvelles, pour Ouest Provence comme pour la plupart des Syndicats d'Agglomération Nouvelle. Ouest Provence s'est retrouvé avec un choix crucial pour son avenir : rester en Syndicat d'Agglomération ou se transformer en Communauté d'Agglomération

L'avenir : rester maître de son destin [intertitre]

Les élus locaux ont clairement manifesté leur volonté : rester, comme le permet la loi, sous la forme du Syndicat d'Agglomération Nouvelle.

Trente ans après une décision étatique, ce sont désormais les élus d'Ouest Provence qui ont l'initiative et ils l'ont prouvé en profitant de la fin de la Ville Nouvelle pour étendre leur territoire à trois communes : Cornillon-Confoux, Grans et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Un nouvel essor qui entre de plain-pied dans l'objectif de la loi : regrouper et fédérer des dynamiques locales.

(Journal intercommunal *Ouest Provence*, n° 1, juillet-août 2003)

Ce récit sera analysé à travers le schéma narratif qui est structuré en cinq étapes : situation initiale, complication/déclenchement de l'action, actions, résolution/solution, situation finale. L'une des caractéristiques de ce type de texte est la présence d'au moins un personnage qui cherche à résoudre un problème, une difficulté, en faisant se succéder un certain nombre d'actions dans le temps et dans l'espace. Et l'élément qui participe précisément à définir le récit, c'est l'opération de mise en intrigue. Comme le précise Paul Ricoeur dans *Temps et Récit* (1983), cette opération consiste, nous le rappelons, à la mise en scène de certains événements afin de faire d'une simple succession de faits une configuration qui instaure une intelligibilité à l'action. Jean-Michel Adam (1997), à la suite du philosophe, précise cette notion de mise en intrigue en lien avec le schéma narratif. Il affirme que le couple nœud et dénouement sont des éléments déterminants de la mise en intrigue, en ce sens qu'ils induisent un processus de transformation qui vient modifier les prédicats de la situation initiale. Voyons, à présent, comment cette séquence peut-elle être lue et interprétée comme étant de type narratif.

Du point de vue de la structure compositionnelle, dans cet extrait, nous retrouvons l'ensemble des cinq étapes typiques du schéma narratif dans la forme adoptée par la linguistique textuelle (Adam, 1992) – c'est ce que montre le tableau ci-dessous –, ce qui nous permet de dire que l'on n'a pas affaire à une simple relation de faits mais à une opération de mise en récit :

Tableau 4 : Tableau de la structure compositionnelle du récit de fondation d'Ouest Provence

LES COMPOSANTS DE LA SÉQUENCE NARRATIVE	LE RÉCIT DE FONDATION D'OUEST PROVENCE
<p>Situation initiale (situation équilibrée)</p> <p>Description de l'histoire de la constitution de la ville nouvelle. Évaluation positive de la situation initiale.</p>	<p>Les deux premiers paragraphes qui suivent l'intertitre « Les SAN, une volonté d'État »</p> <p><i>Sur les 2 360 intercommunalités, on recense 8 syndicats d'agglomération nouvelle (SAN). Ce statut spécifique, qui concerne aujourd'hui en France, près de 700 000 habitants, est le fruit d'une volonté nationale. L'État a souhaité, en effet, il y a 30 ans, impulser et soutenir une dynamique de regroupement et d'extension des villes. Cette volonté a coïncidé pour Ouest Provence, avec l'aménagement du territoire et un développement urbain concerté. Cette expérience sur trente ans permet aujourd'hui de bénéficier d'un savoir faire unique</i></p>
<p>Nœud (déclenchement de l'action, déséquilibre)</p> <p>La décision de l'État qui consiste à faire entrer l'EPCI dans le droit commun est l'élément qui va instaurer une difficulté pour Ouest Provence : faire le choix du statut à adopter.</p>	<p><i>Cette extension urbaine réalisée, <u>l'État a décidé la fin des Villes Nouvelles</u>, pour Ouest Provence comme pour la plupart des Syndicats d'Agglomération Nouvelle. Ouest Provence s'est retrouvé avec un <u>choix crucial pour son avenir</u> : rester en Syndicat d'Agglomération ou se transformer en Communauté d'Agglomération</i></p>
<p>Actions (réaction face au déséquilibre)</p> <p>La réaction d'Ouest Provence est de conserver le statut de syndicat d'agglomération nouvelle.</p>	<p><i><u>Les élus locaux ont clairement manifesté leur volonté</u> : rester, comme le permet la loi, sous la forme du Syndicat d'Agglomération Nouvelle.</i></p>
<p>Dénouement (retour à l'équilibre)</p> <p>Le déictique temporel « désormais » marque le retour à l'équilibre.</p>	<p><i>Trente ans après une décision étatique, ce sont <u>désormais les élus de Ouest Provence qui ont l'initiative et ils l'ont prouvé en profitant de la fin de la Ville Nouvelle pour étendre leur territoire à trois communes</u> : Cornillon-Confoux, Grans et Port-Saint-Louis-du-Rhône.</i></p>
<p>Situation finale (transformations)</p> <p>Évaluation positive de la situation finale qui revient à dire que la décision prise était adaptée à la situation.</p>	<p><i>Un nouvel essor qui entre de plain-pied dans l'objectif de la loi : regrouper et fédérer des dynamiques locales.</i></p>

Ce court récit met en scène, par la dramatisation, l'événement que représente la déclaration par l'État de la fin de la ville nouvelle des rives de l'étang de Berre. Cet événement est synonyme de la naissance d'une intercommunalité nouvelle, Ouest Provence. On pourrait réintituler cet extrait comme suit : « Quand Ouest Provence reprend les rennes de son destin ».

Décision d'État comme déclencheur d'un déséquilibre pour Ouest Provence

La structure narrative de ce texte se construit autour de deux quasi-personnages, acteurs du récit, que sont l'État et Ouest Provence. Ouest Provence et les élus apparaissent comme les héros du récit, c'est-à-dire les agents de transformation qui vont permettre la résolution du problème posé par l'entrée de l'EPCI dans le droit commun. Mais Ouest Provence et les élus assument un second rôle : après celui de héros, ils occupent aussi celui de victimes. Autrement dit, Ouest Provence, dont l'équilibre est menacé par la décision d'État, doit intervenir pour se sauver de cette situation qui vient bousculer la situation initiale. En prenant la décision de mettre un terme au statut d'exception des villes nouvelles, l'État est l'acteur qui fait réagir Ouest Provence.

La décision étatique est l'événement fondateur – le point zéro d'une histoire autre – du récit ouest-provençal qui se voit alors actualisé par l'opération de refiguration qui « fait de la vie elle-même un tissu d'histoires racontées » (Ricoeur, 1985 : 443). Cet événement, correspondant au « moment axial »¹⁷⁰ dont parle Paul Ricoeur (1985 : 97), est capable d'inaugurer un nouveau cours des choses. Il est l'élément déclencheur qui va instaurer du déséquilibre dans une situation initiale, par ailleurs décrite comme positive dans les deux premiers paragraphes. Dans cette première partie du récit, il est en effet question d'un territoire qui s'est enrichi de l'expérience exceptionnelle¹⁷¹ des villes

¹⁷⁰ Paul Ricoeur définit le moment axial dans *Temps et Récit* (1985) en ces termes : « Le moment axial – caractéristique dont les autres dérivent – n'est ni un instant quelconque, ni un présent, quoiqu'il les comprenne tous les deux. C'est, comme le note Benveniste, un "événement si important qu'il est censé donné aux choses un cours nouveau". A partir du moment axial, les aspects cosmiques et psychologiques du temps reçoivent respectivement une signification nouvelle. » (Ricoeur, 1985 : 196).

¹⁷¹ Le mot exceptionnel doit être compris comme l'antonyme d'ordinaire.

nouvelles. Ce paragraphe, qui a une fonction de justification de la spécificité d'Ouest Provence par l'évocation de l'histoire de la constitution de la ville nouvelle, se construit autour de la mise en valeur des atouts de l'intercommunalité : « bénéficier d'un savoir-faire unique », « un statut privilégié », « aménagement du territoire et un développement urbain concerté ».

Retour sur le passé comme légitimation du discours présent ouest provençal : une situation initiale

La situation initiale est longuement décrite par rapport à l'ensemble du récit et fonctionne comme un retour sur l'histoire du territoire. Des références à une histoire passée (mais néanmoins récente) du territoire sont faites à travers des marques temporelles telles que « il y a 30 ans », « dans les années 1970 », « sur trente ans », « trente ans après une décision étatique ». On remarque aussi la présence de deux déictiques temporels : « aujourd'hui » et « désormais ». L'adverbe « aujourd'hui » est présent à deux reprises dans la deuxième partie introduite par l'intertitre « Les SAN, une volonté d'État », et sert de contrepoint aux références historiques, dans le sens où du présent on fait un retour sur le passé. Dans ce paragraphe, ce mouvement dialectique entre hier (« il y a 30 ans ») et aujourd'hui pose le cadre de la mise en intrigue, dans le sens où c'est dans l'avenir proche que la transformation va avoir lieu, et que c'est aujourd'hui que les décisions doivent être prises. Le déictique « désormais » présent dans la dernière partie du texte, celle qui est introduite par l'intertitre « L'avenir : rester maître de son destin », marque une rupture d'avec des pratiques du passé, et signifie clairement la transformation par rapport à un état antérieur où l'État avait la maîtrise du territoire.

Cette structuration et les visées intentionnelles de cette dernière ne sont pas sans nous rappeler l'une des conclusions que tire Michèle Gellereau de l'analyse des récits de visite guidée qui mettent au jour le fait que la mise en intrigue peut en effet être motivée par une stratégie discursive : « Du présent et des valeurs que l'on veut transmettre, on se tourne vers un passé où l'on sélectionne et où l'on réactive des images oubliées et la narrativité sert peut-être alors à légitimer un discours présent » (Gellereau, 2005 : 180).

Dramatisation de l'opération de transformation d'Ouest Provence : le nœud du récit

Le nœud du récit, c'est-à-dire la partie du texte qui introduit l'apparition d'une difficulté, est accentué par l'effet de dramatisation que suscitent le syntagme « choix crucial », et le passage à une nouvelle partie textuelle marquée dans l'espace de la page par l'intertitre « L'avenir : rester maître de son destin », au moment même où l'action doit être dévoilée. La dramatisation agit en mettant l'accent, d'une part, sur le caractère décisif de la réaction d'Ouest Provence face à l'élément perturbateur, d'autre part, en laissant au lecteur avoir un doute sur l'issue de l'intention d'Ouest Provence en séparant, par la composition du texte et l'introduction d'un intertitre, le nœud de l'action du récit. La composition générale de cette séquence narrative à laquelle participe l'intertitrage, dont la fonction est de tenir le lecteur en haleine, met en valeur la transformation provoquée par l'événement et en dramatise les enjeux.

L'avant transformation – qui correspond au passé d'Ouest Provence et à son caractère d'exception – est représenté par le premier intertitre « Les SAN, une volonté d'État », et l'après transformation – qui correspond au futur d'Ouest Provence – est représentée par le deuxième intertitre, « L'avenir : rester maître de son destin ». L'étape du déclenchement de l'action se situe bien dans le passage de l'état antérieur à la transformation à un état qui lui est postérieur. Pour résumer la transformation, on peut dire qu'en faisant le choix de rester SAN malgré la fin du statut d'exception des villes nouvelles, Ouest Provence a pris la décision d'avoir la maîtrise de son territoire, d'être à l'origine des initiatives qui le concernent, situation présentée par le récit comme étant nouvelle, et qui s'est concrétisée par l'élargissement du périmètre intercommunal à trois communes par la seule volonté des élus (et pas de l'État) un an après la publication du décret de fin des villes nouvelles.

Récit de fondation qui se termine sur une morale : situation finale

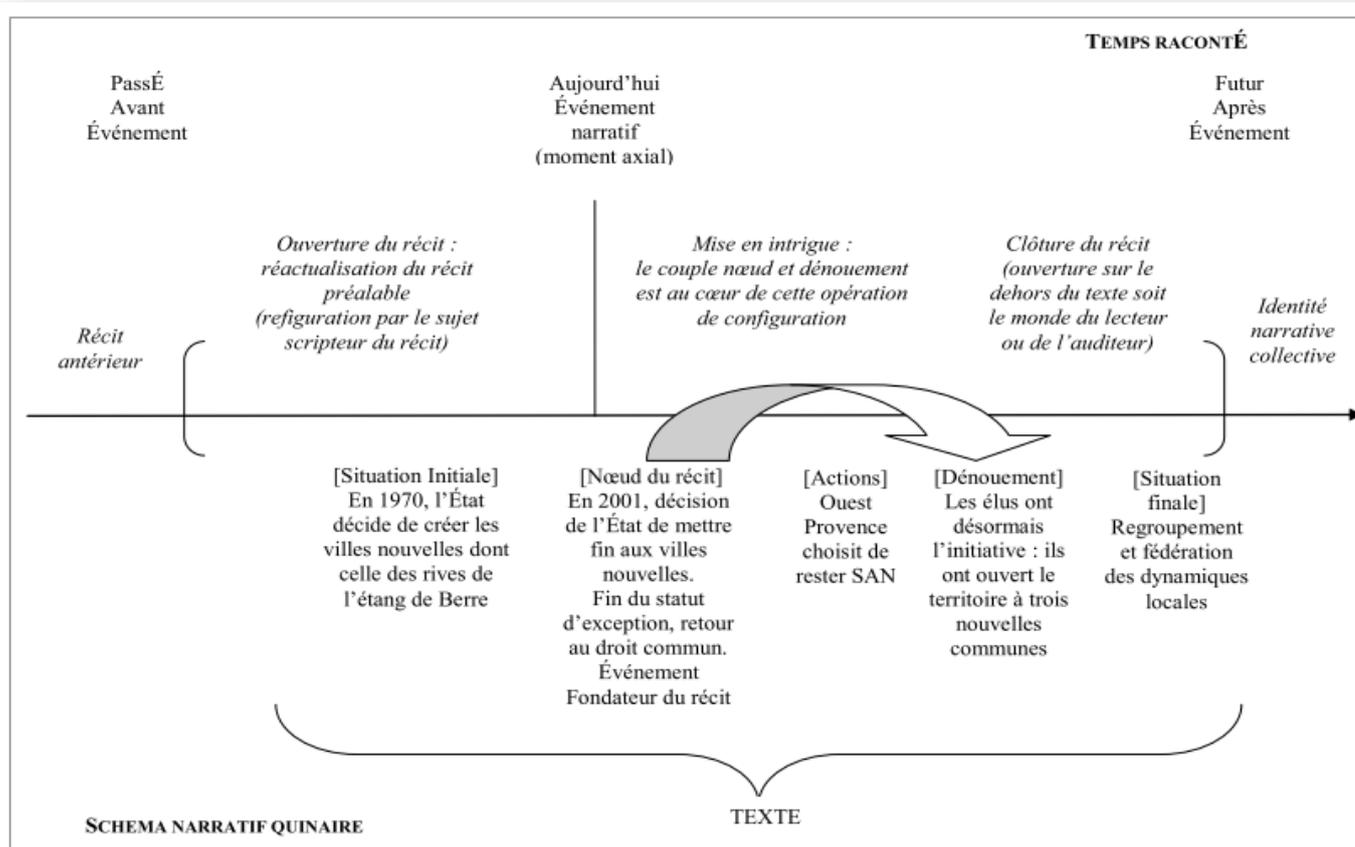
Comme le souligne Jean-Michel Adam (1996 [1984]) dans *Le récit*, tout récit comporte une morale, enfin, si ce n'est pas tout à fait le cas de tous les récits, c'est néanmoins un élément que l'on retrouve dans ceux qui peuvent être classés parmi les récits canoniques, c'est-à-dire ceux qui atteignent un haut degré de narrativité. Dans la séquence que nous avons extraite du journal intercommunal, la dernière phrase se clôt justement sur une évaluation morale qui est aussi présente dans le dernier intertitre (celui

qui introduit l'action, le dénouement et la situation finale). Cette séquence se termine effectivement sur le constat que les actions menées (rester SAN) permettent un contrôle moindre de l'État sur le territoire d'Ouest Provence, le respect de la loi, et les objectifs fixés par cette dernière (« regrouper et fédérer des dynamiques locales »). Enfin, ces actions instaurent aussi une nouvelle dynamique : « nouvel essor », « dynamiques locales ». L'issue liée à l'action des acteurs (Ouest Provence/élus) est donc positive. Cette évaluation de la situation finale, nous permet d'affirmer que le récit de fondation d'Ouest Provence offre un degré élevé de narrativité.

Maintenant que nous avons clairement identifié les différentes étapes du schéma narratif du récit de fondation, il nous semblait intéressant d'articuler le schéma narratif quinaire repris par la linguistique textuelle de Jean-Michel Adam en y intégrant l'herméneutique ricoeurienne du récit et en particulier la configuration textuelle qu'est la mise en intrigue (mimesis II).

Mise en forme schématique du récit de fondation

Tableau 5 : Schéma de la structure compositionnelle du récit de fondation ouest-provençal intégré à la représentation de la mise en intrigue tel qu'elle est développée par Paul Ricoeur dans Temps et Récit (1983, 1984, 1985).



Dans la partie haute de ce schéma, on remarque tout d'abord que le récit est représenté comme ayant un début et une fin. La flèche qui s'étend du récit antérieur à l'identité narrative collective représente la ligne du temps de l'action qui, lui, ne connaît ni clôture ni ouverture car le temps réel ne connaît aucun arrêt dans son déroulé. Sur cet axe qui symbolise la continuité, il y a le récit qui est une parenthèse, c'est-à-dire qu'il est un ensemble partiellement clos et qui rend compte du moment précis où l'identité narrative d'un individu ou d'une communauté est réinventée par la rectification du récit préalable. C'est ce moment qui nous intéresse où, par l'opération de mise en intrigue (configuration), les événements vont être structurés de manière hiérarchisée – dans un certain ordre textuel – afin de raconter une histoire qui est intelligible, l'histoire d'un quasi-personnage, Ouest Provence.

Le récit de fondation représenté par ce schéma ne se contente pas de relater des faits, mais il est le résultat de leur interprétation, et de leur reconstruction par les acteurs politiques ouest-provençaux. C'est le rôle de la mise en intrigue que de structurer l'identité narrative d'Ouest Provence qui est instable par définition¹⁷². À tout moment, elle peut être réactualisée par une rectification apportée par ces mêmes acteurs à travers une nouvelle mise en intrigue qui donnera lieu à la réinvention du récit ouest-provençal. Ce mouvement de rectification des récits est sans fin, il est circulaire (Ricoeur, 1985).

La préfiguration (*mimesis* I) qui est la première étape du procès ternaire de la mise en récit n'est pas représentée sur le schéma. La raison de cette absence : l'appartenance de cette *mimesis* à la catégorie du champ pratique. Antérieur au langage, il nous semblait difficile de la faire figurer dans l'espace de la mise en intrigue qui est une configuration textuelle. Il en est de même avec le troisième temps du processus de la *mimesis*, la refiguration, qui correspond à l'acte de lecture et qui n'apparaît qu'aux frontières du récit (à son ouverture et à sa clôture) sur le schéma. Lorsqu'il est question de la réception, comme pour la préfiguration, on se situe aussi hors du texte. Dans le récit de fondation d'Ouest Provence, le sujet (quasi-personnage) est à la fois le lecteur et le scripteur de sa propre vie, c'est pour cette raison que l'opération de refiguration est postérieure mais aussi antérieure à la mise en intrigue.

Cette analyse a pour visée de montrer que, dans les discours des entrepreneurs identitaires d'Ouest Provence, la communication territoriale est traversée par la narration, même si le récit qui en est issu n'est pas une forme dominante dans ce genre de discours, mais qu'il est plutôt utile à l'argumentaire des élus pour mettre en scène leurs actions politiques, les rendre intelligibles, et légitimes. Nous allons tout à fait dans le sens de Michèle Gellereau (2005) lorsqu'elle termine son chapitre sur le récit comme mode de médiation en disant que « la narration produit et diffuse des valeurs et participe à une stratégie discursive » (Gellereau, 2005 : 183). C'est aussi ce que l'on remarque pour les récits qui sont intégrés aux discours des entrepreneurs identitaires d'Ouest Provence.

¹⁷² Pour Paul Ricoeur, la notion d'identité narrative donne à l'identité une conception non fixiste (Ricoeur, 1985).

Dans un support médiatique dont la fonction est de communiquer sur la politique intercommunale, il aurait été surprenant d'avoir une issue autre que positive, car le récit implique une intentionnalité qui donne du sens à la configuration donnée à l'histoire. Le choix de la forme narrative dans cette séquence répond à une visée communicationnelle qui est de justifier et de convaincre quant à la pertinence des décisions politiques des élus communautaires, afin que les habitants croient aux valeurs transmises – le vivre-ensemble –, et y adhèrent en tant que valeurs communes. C'est pour les besoins de l'argumentation que les actions d'Ouest Provence sont évaluées positivement, et que les faits ont été mis en intrigue, reconfigurés, selon cette structure compositionnelle. En d'autres termes, le recours à la narration dans les discours des acteurs politiques d'Ouest Provence se comprend par le rôle qu'elle occupe dans la construction des identités.

À travers le récit retranscrit ci-dessus, on comprend le changement que tente de signifier et d'opérer l'intercommunalité pour arriver à imposer une identité (narrative) territoriale, réactualisée par la revendication de la rupture d'avec l'emprise de l'État. L'EPCI est passé d'une gouvernance dépendante de l'État, extraterritorialisée, à une gouvernance locale où le pouvoir politique est en mesure de reprendre les rennes de la gestion de son territoire. Avec l'entrée dans le droit commun qui est synonyme de retrait de l'État comme figure tutélaire de l'agglomération, le récit qui se construit autour de la ville nouvelle de Fos se fonde sur l'opération de réinvention de l'entité intercommunale, et par là même la fin de l'opération d'aménagement estampillée « ville nouvelle ». Il s'agit pour l'intercommunalité Ouest Provence de parvenir à se doter d'une identité spécifique, dégagée de toute référence à l'État, en tant qu'il a été le concepteur et l'opérateur des villes nouvelles via les EPA, tout particulièrement. Faut-il le rappeler, mais l'action de l'État central a été décisive tout au long du processus de mise en œuvre de la ville nouvelle des Rives de l'étang de Berre : c'est lui qui décide de sa création en 1972, et qui finance la construction de la plupart des logements et de la plupart des équipements (Nicole Amphoux, 2002).

On l'a vu, le dénouement du récit se situe bien dans la reprise de l'initiative des élus sur leur territoire. La déclaration de fin des villes nouvelles par l'État est l'événement fondateur qui ouvre une ère nouvelle pour l'intercommunalité, héritière de ce moment particulier de l'histoire urbaine française. Jusqu'à une période très récente, l'autorité de l'État au sein de l'agglomération s'est aussi fait sentir dans la production, la gestion de la

symbolique « ville nouvelle », et de l'imaginaire qui l'accompagne, ce qui n'a pas manqué de provoquer de fortes tensions avec les élus locaux de la ville nouvelle des Rives de l'étang de Berre. Ces derniers se sont sentis dépossédés de leur territoire d'action, tant au niveau matériel qu'au niveau symbolique. La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq présente des similitudes avec celle des Rives de l'étang de Berre de ce point de vue. Comme nous le décrit Thibault Tellier dans l'article *La mémoire politique de Villeneuve-d'Ascq*¹⁷³, très tôt les élus locaux de cette ville proche de la métropole lilloise se sont opposés à la ville nouvelle dans sa version initiale. Leur préoccupation fut constante pour mettre un terme à l'image des villes nouvelles construite autour de l'idée que seuls les techniciens d'État ont été les décideurs des aménagements urbains. L'histoire de ces deux villes nouvelles a en commun de s'articuler autour de la recherche de légitimité du politique local face à l'autorité technocratique d'État :

« La mémoire politique de Villeneuve-d'Ascq s'est aussi constituée contre le pouvoir étatique de Paris censé avoir voulu construire la ville nouvelle sans tenir compte des réalités du terrain » (Tellier, 2003 : 54).

C'est en cela que, par le retour au droit commun, l'opportunité est saisie par les élus d'Ouest Provence de marquer une coupure avec les manières de faire, et les représentations qui ont eu cours jusque-là. La déclaration de Bernard Granié témoigne aussi de la volonté d'instaurer un changement en matière de modes et de niveaux d'exercice du pouvoir intercommunal, par le fait même de rendre publiques ses intentions. Dans la continuité de ces médiations symboliques que sont les discours que nous venons d'analyser, nous allons à présent porter l'attention sur l'acte éminemment symbolique de renommer un territoire pour tenter de repérer l'intention et le sens accordé à ce changement.

¹⁷³ Cet article est extrait du numéro de la revue *Ethnologie Française* consacrée à la question de la mémoire des villes nouvelles (Tellier, 2003).

5.3. Transfiguration de l'identité territoriale ou processus de provençalisation de l'imaginaire des Rives de l'étang de Berre

Lucien Sfez définit sous le nom d'*opération symbolique*, le processus qui a pour fonction de transfigurer au sens propre, c'est-à-dire qui « remplace une figure-séquence par une autre figure-séquence avec tous les bouleversements que cette transformation suscite » (Sfez, 1999, 122). Cette opération qui passe par un renouvellement des représentations se concrétise notamment à travers l'acte à forte dimension symbolique de re-semanticisation du territoire. L'une des premières manifestations de cette opération de mise en scène de l'événement « retour au droit commun » est la production d'une nouvelle identité territoriale qui commence par l'acte de renommer le territoire intercommunal : se défaire d'un nom pour en affirmer un nouveau.

Dans la continuité de la réflexion de Martin de La Soudière (2004), nous émettons l'hypothèse que les enjeux symboliques de la nomination sont intimement liés à la re-qualification des territoires. C'est sur ce point particulier que notre attention va se focaliser afin d'interroger le sens que revêt le changement de nom dans le cas précis d'Ouest Provence, parce que « plus qu'un symbole, le nom signe l'acte fondateur de la naissance d'un EPCI » (Bailly, 2008 : 2).

5.3.1. Ouest Provence ou l'eutopisation du territoire intercommunal

À l'occasion de la mise en œuvre d'une nouvelle identité visuelle, les élus ont attribué un nouveau nom à l'espace administratif et politique intercommunal. En 2003, le territoire intercommunal se voit baptiser d'une nouvelle dénomination : *Le SAN Nord-Ouest de l'Étang de Berre* (aussi nommé le *SAN Ville nouvelle de Fos*) devient *Ouest Provence*. Avec cette nouvelle appellation, nous remarquons immédiatement deux disparitions majeures en termes de vocabulaire : l'acronyme « S.A.N » est effacé et le nom propre « étang de Berre » laisse sa place à celui de « Provence ».

Le choix de ne plus faire figurer le SAN qui est l'abréviation de syndicat d'agglomération nouvelle dans la nouvelle dénomination territoriale s'explique par son caractère administrativo-technocratique, c'est-à-dire que cet acronyme est difficilement intelligible pour la grande majorité des individus. La référence au SAN ne dit pas grand-chose à celui qui n'a pas un minimum de connaissance sur l'histoire politique et administrative de ce territoire ou plus largement des villes nouvelles françaises. L'opacité que suscite le statut de ce type d'EPCI s'explique par le caractère exceptionnel¹⁷⁴ des structures intercommunales dont s'est dotée la France à partir des années soixante-dix. Les structures intercommunales telles que les communautés de communes ou les communautés d'agglomération sont beaucoup plus répandues, et donc plus familières à la majorité de ses habitants. La déclaration du président du SAN à l'occasion de la célébration de la nouvelle identité est claire à ce sujet, il précise qu'« Ouest Provence » a été choisi parce que c'est

« un nom plus évocateur et plus rassembleur que notre appellation d'origine trop abstraite et trop administrative. [...] Ouest Provence n'efface pas le S.A.N. mais le prolonge dans une volonté de communication »¹⁷⁵

L'ancienne dénomination *SAN Nord-Ouest de l'Étang de Berre* est, faut-il le rappeler, une variante de la dénomination *Ville nouvelle des Rives de l'étang de Berre* puisqu'administrativement le SAN du Nord-Ouest de l'étang de Berre et la ville de Vitrolles sont les deux entités qui composent la ville nouvelle. C'est pourquoi, il est assez logique de voir un changement aussi radical de nom dans un contexte où le changement d'identité accompagne la sortie du statut d'exception de la ville nouvelle, et l'affirmation de la volonté de voir émerger de nouvelles pratiques et représentations politiques. On comprend alors l'enjeu symbolique du choix de la toponymie dans une volonté de

¹⁷⁴ A la création des villes nouvelles nouvelles en France, seulement neuf SAN ont vu le jour. Aujourd'hui seuls cinq SAN ne se sont pas encore transformés en communauté d'agglomération.

¹⁷⁵ Extrait du Discours de Bernard Granié, Président du SAN Ouest Provence, le 30 juin 2003 pour le lancement de la nouvelle identité d'Ouest Provence. <http://www.ouestprovence.fr/ville/com/logo/lancement/bg030630.htm> (consultation le 10/10/2006)

marquage et d'affichage d'une d'avec un passé hérité de la politique des villes nouvelles et des pratiques locales parfois contestées et dénoncées¹⁷⁶ au moment où le territoire élargit son périmètre à de trois nouvelles communes.

Étang de Berre un territoire sans qualités ?

En passant du *SAN Nord-Ouest de l'étang de Berre* à *Ouest Provence*, c'est le référent naturel hydrographique que représente l'étang qui disparaît au profit de l'ensemble géographique Provence. D'un élément naturel précis, l'étang de Berre, facilement reconnaissable et clairement délimité, le vocabulaire glisse vers une toponymie fondée sur une région géographique beaucoup plus vaste, la Provence, correspondant aujourd'hui plus ou moins au territoire couvert par la région PACA, à laquelle est associé un pôle de développement désigné par le substantif « Ouest ». Si l'on suit la typologie établie par Guillaume Bailly (2008), le toponyme Ouest Provence est une combinaison entre un vocabulaire naturaliste et une référence à une aire de polarisation. Autrement dit, ce nom est une association de qualités naturelles et d'un pôle de développement. En bref, le nom propre Provence fonctionne ici comme un « produit d'appel », comme une « marque de qualité territoriale » (Soudière, 2004), ou mieux encore comme réservoir d'images symboliques capable de nourrir les imaginaires. Qui dit Provence, dit soleil, champs de lavandes, cigales, vacances. Qui dit étang de Berre, dit pollution, cheminées, eaux saumâtres, et mauvaises odeurs.

Pour Lucien Sfez, les images symboliques sont « la réserve du politique et le stock renouvelable d'instruments de suggestion pour ne pas dire de sujétion » (Sfez, 1999 :122). Ces images sont utilisées pour « faire passer un projet, lui donner corps par un nom, une image » (Sfez, 1999 :122). Dans la nouvelle dénomination Ouest Provence, le mot « Provence » remplace celui d'« étang de Berre » dont les images symboliques forment une figure repoussoir et dont l'institution tente de se défaire ; le projet étant de

¹⁷⁶ La chambre régionale des comptes a soulevé plusieurs irrégularités quand à la gestion des ressources et à leur répartition sur l'ensemble du territoire. Aussi, la fin des années 90 a été particulièrement marquée par des affaires politico-financières touchant plusieurs élus du territoire intercommunal.

reprendre la main sur un territoire et sa symbolisation après plus de 40 ans d'histoire de dépendance avec un État concepteur et producteur de ce territoire intercommunal. Cette opération, qui provoque une coupure-réunification en substituant une figure à une autre, a pour objectif de rendre cohérent un ensemble dispersé.

L'usage qui est fait ici du nom propre Provence a donc pour objectif de susciter une image nouvelle du territoire intercommunal afin d'en renouveler l'intensité, l'intérêt, en marquant une rupture d'avec l'ancienne image. On se laisse plus facilement inviter à découvrir les paysages provençaux que les rives de l'étang de Berre, territoire *a priori* « sans qualités ». On remarque, par ailleurs, que sur le site internet officiel d'Ouest Provence, dans la sous-rubrique « Au bord de l'eau » de la rubrique « Tourisme », il n'est pas question de l'étang de Berre, mais de la mer de Berre pour qualifier le même plan d'eau. Ce détail sémantique a son importance, car le mot d'étang est utilisé pour les autres étangs du territoire, tels que l'étang de l'Olivier ou l'étang d'Entressen comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

« La mer de Berre, l'Étang de l'Olivier, l'Étang d'Entressen à Istres et le plan d'eau Saint-Suspi à Miramas sont aménagés pour permettre la pratique d'activités nautiques de loisir. Les plages du Ranquet et de la Romaniquette sur la mer de Berre sont ouvertes à la baignade »¹⁷⁷

Pourtant cette mer intérieure fait bien partie des paysages de la Provence, mais ne correspond pas vraiment aux images touristiquement attractives qui circulent dans la majorité des guides et autres dépliant à vocation promotionnelle. Effectivement, nous émettons l'idée que le choix d'effacer l'étang de Berre, ou de le remplacer par la mer de Berre, a été fait au regard des représentations territoriales que suscite son évocation. Que ce soit pour les habitants d'Ouest Provence, ou que ce soit pour les populations voisines de cette intercommunalité, il y a une certaine évidence à associer l'étang aux problèmes de pollution causés par l'activité industrielle implantée sur ses rives. Malgré le caractère

¹⁷⁷ <http://www.ouestprovence.com/index.php?id=153>, (consulté le 20 mars 2011).

naturaliste¹⁷⁸ de la référence à cette étendue d'eau, l'étang de Berre « fait tache » et ne se fond pas dans la « bonne image » de la Provence (Fabiani, 2006). En ce sens, Ouest Provence est ce que Martin de La Soudière (2004) qualifie d'eutopysation, c'est-à-dire une euphémisation d'un toponyme. Citons, à ce propos, un extrait de l'introduction de Jean-Louis Fabiani au recueil de photographies de Franck Pourcel, prises sur les bords de l'étang, car il corrobore notre analyse :

« Disons les choses plus brutalement : l'étang de Berre est comme une grande flaque odorante qui s'intègre mal à la "bonne image" de la Provence qu'ont progressivement coproduite les ethnologues, les résidents secondaires et les professionnels du tourisme. L'étang fait tache. Les rives ne sentent pas la lavande, les gens sont souvent sans apprêt » (Fabiani, 2006 : 12).

Pour continuer à faire référence aux travaux de Jean-Louis Fabiani (2005), nous nous proposons de paraphraser le sous-titre de l'un des chapitres¹⁷⁹ de son ouvrage *Beautés du sud* pour dire, au sujet de la dénomination Ouest Provence, que lorsque *L'étang de Berre s'efface, la Provence s'impose*¹⁸⁰. Cet auteur introduit le premier chapitre de son ouvrage en faisant remarquer, à la suite de Maurice Agulhon, que le vocable « Sud » est venu prendre la place de celui de « Midi » qui est aujourd'hui tombé en désuétude. On est dans un cas de figure assez similaire avec le toponyme Ouest Provence par rapport à celui du SAN Nord-Ouest de l'étang de Berre : par la réinvention toponymique, la volonté des acteurs est d'effacer un nom qui est évocateur d'une histoire, d'un paysage, d'un corpus d'images pas toujours emprunt de référents attrayants du point de vue du développement touristique, pour laisser place à des représentations en adéquation avec une image plus « authentique » ou plus « typique » de la Provence.

¹⁷⁸ Nous nous appuyons ici sur le travail de construction d'une typologie toponymique réalisé par Guillaume Bailly à partir d'une étude exhaustive des dénominations des intercommunalités (communauté de communes, communauté d'agglomération et syndicat d'agglomération nouvelle) en France en 2008. L'objectif de cette étude est de voir se dégager des grandes tendances dans la dénomination des territoires de coopération intercommunale et de mesurer une quelconque correspondance entre le nom choisi et les intentions politiques ou les identités locales. Bailly, Guillaume « Nommer les espaces de coopération intercommunale », *L'Espace Politique [En ligne]*, 5 | 2008-2, mis en ligne le 17 décembre 2008, Consulté le 11 mars 2010. URL : <http://espacepolitique.revues.org/index317.html>

¹⁷⁹ Il s'agit du chapitre « Habiter en Provence ».

¹⁸⁰ Le sous-titre original du chapitre *Habiter en Provence : sur les agencements d'objets* est « Le Midi s'efface, le Sud s'impose » (Fabiani, 2005 : 23).

L'idée est que le pouvoir des mots est tel qu'il va permettre une requalification des espaces dans la mesure où le nom s'accompagne d'un *capital d'images*.

Cette approche de la dénomination nous dit quelque chose sur la relation au territoire que tentent de re-construire les acteurs politiques d'Ouest Provence avec les habitants et les usagers du territoire : produire des représentations qui s'intègrent mieux à la bonne image de la Provence, de manière à faire venir et à retenir de nouvelles populations.

5.3.2. Fonctions de la (re)nomination

Dans un article de la revue *Ethnologie Française* consacré à la question de la nomination des territoires, Vincent de La Soudière (2004) décrit et analyse l'enjeu de toute attribution de nom propre. Pour cet auteur, nommer ou renommer un territoire, comme il en est question avec Ouest Provence, relève d'un processus de *démarcation* et de *distinction* (La Soudière, 2004). La volonté politique de changer de nom et de revoir l'ensemble de la communication intercommunale s'inscrit en effet dans un contexte de concurrence territoriale, fortement marqué par la montée en puissance des EPCI en France. En effet, de 1999 à 2009, soit en l'espace d'une dizaine d'années, la population couverte par une structure intercommunale à fiscalité propre est passée de 34 à 56,4 millions (soit 89,3 % de la population française) millions d'habitants¹⁸¹.

Cette lutte symbolique engagée depuis la fin des années quatre-vingt-dix par les collectivités locales, pour faire venir et retenir les populations sur leur territoire, a encouragé l'accroissement de la rivalité entre les territoires, et la nécessité d'exister sur ce *marché* concurrentiel. Tandis que le morcellement communal avait plutôt tendance à affaiblir les effets de la concurrence fiscale, sociale et économique entre les juridictions, il semblerait, si l'on suit l'hypothèse de Philippe Estèbe (2004), que la forme actuelle des

¹⁸¹ Bulletin d'informations statistiques de la Direction générale des collectivités locales, n°42, avril 2002 et voir sur le site internet de l'ACDF les chiffres clés concernant l'état de l'intercommunalité en France en 2009, <http://www.adcf.org/5-360-Chiffres-cles.php>.

EPCI encourage, à l'inverse, la concurrence par l'émergence de fortes entités. Chaque collectivité va alors mettre en œuvre des actions pour imposer sa marque, son identité face aux autres. Quelle qu'en soit l'échelle, la communication permet de construire la singularité de l'institution territoriale, de la *distinguer* des autres « au sens fort du mot, en postulant qu'elle peut être repérée et reconnue à certains traits et signes distinctifs qui, d'emblée, du dedans comme du dehors, la particularisent » (Lussault, 2001 : 9). Se démarquer en s'auto-désignant est « un acte qui concerne autant l'identité de l'autre que celle de celui qui se nomme » (La Soudière, 2004 : 73), l'objectif étant d'arriver à se voir reconnu comme un « haut lieu ».

Martin de La Soudière précise dans ce même article que la fonction des nominations territoriales consiste aussi en la *désignation*, *l'identification* et la *domestication* :

« Par cette emprise sur l'espace, médiateur entre un groupe social et le territoire qu'il occupe, le nom tend à conférer à l'un comme à l'autre consistance et surcroît d'identité » (La Soudière, 2004 : 72).

Cette fonction d'identification et de domestication est d'autant plus importante pour le territoire des EPCI, car ils sont rarement isomorphes et homogènes (Fourdin, 2000). Ouest Provence ne fait pas exception de ce point de vue d'autant que, de trois communes, ce territoire est passé à six, ce qui participe à augmenter encore son caractère composite. Dans la partie consacrée à la présentation à l'histoire du développement des rives de l'étang de Berre, nous avons justement mis l'accent sur le caractère kaléidoscopique des paysages de ce territoire. Dans *La Damnation de Fos*, Bernard Paillard écrit d'ailleurs à ce sujet que le paysage peut se résumer à un « puzzle plein d'anachronismes, presque même d'anarchie. Les ambiances s'y heurtent, les images s'entrechoquent » (Paillard, 1981 : 20). Face à cette complexité et cette discontinuité territoriale, la communication intercommunale a pour rôle de réaliser une

« synthèse inventive par laquelle on combine d'une façon nouvelle tout ou partie des éléments dissociés, par laquelle on concilie les opposés sans les nier en les articulant par un lien de corrélation

qui, à terme, rend les structures symboliquement inséparables »
(Pagès, 1996 : 243)¹⁸².

Si autant d'importance est accordée aux récits identitaires qui mettent en scène les objets, et qui les sémantisent, c'est qu'ils sont considérés comme ayant un rôle instituant. Ces récits sont le moyen par lequel le monde politique « viserait à unifier, à catégoriser et, de la sorte, gérer les populations en les localisant, en les attachant à un espace au point qu'elles lui soient indissociables, comme fondues dans et par ce dernier » (Baudin, 2009 : 27).

Pour que cette synthèse se réalise, il faut bien tenter d'en maîtriser les différentes composantes, faire en sorte de les ordonner, de les classer ce qui revient à les domestiquer. Délimiter un espace, le nommer, le catégoriser et l'afficher, contribue à faire être la chose à le rendre présent dans les représentations des populations ce qui revient à exercer un pouvoir sur lui (Guillemin, 1884). Ces actes symboliques participent à renforcer l'emprise d'un pouvoir sur le sol puisqu'il s'agit d'affirmer la légitimité d'un territoire hétérogène, territoire imposé de manière arbitraire par les autorités politiques. Pour reprendre une sémantique bourdieusienne, on pourrait parler de violence symbolique légitime pour qualifier le processus à l'œuvre en matière de construction et de domestication territoriale, puisque l'on a affaire avec le cas d'Ouest Provence à des « luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et par là, *de faire et de défaire les groupes* [...] » (Bourdieu, 1980 : 65).

Puisque le territoire est le résultat de la fabrique d'un espace par la projection spatiale d'une procédure de catégorisation¹⁸³, il est donc tout à la fois une représentation et une organisation de l'unité c'est-à-dire des liens qui expliquent le regroupement. Cet « acte de catégorisation » (Bourdieu, 1980) qui consiste à imposer une nouvelle division

¹⁸² Dominique Pagès citée par Fourdin, Poinclou, 2000.

¹⁸³ L'acte de catégorisation tel qu'il est défini par Pierre Bourdieu est l'acte qui consiste à faire connaître et reconnaître comme légitime un espace délimité (il peut s'agir d'une catégorie de parenté, d'ethnicité etc.). Il institue de cette manière une réalité du fait que le discours est produit par une autorité reconnue.

du monde – « discontinuité décisive dans la continuité naturelle »¹⁸⁴ - « fait territoire » à partir du moment où il est connu et reconnu comme légitime :

« L'acte de magie sociale qui consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée peut réussir si celui qui l'accomplit est capable de faire reconnaître à sa parole le pouvoir qu'elle s'arroge par une usurpation provisoire ou définitive, celui d'imposer une nouvelle vision et une nouvelle division du monde social : *regere fines, regere sacra*, consacrer une nouvelle limite » (Bourdieu, 1980 : 66).

Le processus de construction (discursive) de l'espace intercommunal d'Ouest Provence est donc bien une pratique de pouvoir dans le sens que nous en donne Sonja Kmec (2010), c'est-à-dire comme « une pratique qui vise à catégoriser et à ordonner un monde contingent » (Kmec, 2010 :45). Toutes les médiations symboliques que nous avons décrites et analysées dans ce chapitre participant de cette pratique. L'objectif étant de faire figurer le territoire réinventé et son périmètre par la production et la publicisation de discours à forte dimension symbolique.

Avant de clore ce chapitre, il nous est difficile de ne pas évoquer l'étude de Jean-Claude Chamboredon et Anne Méjean qui ont analysé, à partir d'un corpus de récits de voyages et de guides touristiques, le processus de constitution de l'image touristique d'une région, et le processus de formation d'un style de consommation touristique.

5.3.3. Redéfinition touristique d'un lieu : Récits de voyage et guides touristiques par Jean-Claude Chamboredon et Anne Méjean

Cette étude dont le titre est *Récits de voyage et perception du territoire : La Provence (XVIII^e siècle-XX^e siècle)*¹⁸⁵, est tout à fait éclairante pour notre travail.

¹⁸⁴ Définition de Pierre Bourdieu de la notion de division (Bourdieu, 1980 : 65).

¹⁸⁵ Le titre au complet de cette étude est le suivant : *Styles de voyage, modes de perception du paysage, stéréotypes régionaux dans les récits de voyage et les guides touristiques : l'exemple de la Provence méditerranéenne (fin XVIII^e siècle-débutXX^e siècle)*. Essai de sociologie de la perception touristique.

La deuxième partie de la recherche nous intéresse tout particulièrement, car elle œuvre à une sociologie des images du territoire régional au moment où La Provence se constitue en objet touristique. Les auteurs mettent au jour les traits saillants de l'image sociale de cette région qui fonctionnent à la manière de perceptions prescrites structurant le rapport au territoire. Ces « modèles perceptifs » (représentations territoriales) émergent de l'analyse des guides de voyage de la fin du XIXe siècle et début du XXème, au moment où le genre « guide touristique » est stabilisé, et où la vocation touristique de la région provençale, s'affirme complètement. Ils apparaissent ainsi comme jouant un rôle non négligeable dans la structuration de la perception, dans l'élaboration des images du pays, et de la société locale. Ces guides sont comme « des manuels de pratiques de perception et d'attention du paysage » (Chamboredon, Méjean, 1985 : 3) :

« En suivant et en comparant les différentes descriptions d'un même espace régional, c'est donc l'histoire de l'autonomisation d'un type de perception esthétique du territoire, de la cristallisation d'une image d'un paysage typique et de la définition d'un caractère populaire régional qu'on essaie de retracer » (Chamboredon, Méjean, 1985 : 29).

Le processus qui est décrit par les auteurs, et qui entre en résonance avec l'exemple d'Ouest Provence, est cette opération de re-définition symbolique d'un lieu où les transformations que va connaître un territoire vont participer de lui ouvrir les portes du statut d'espace touristique privilégié. Les auteurs définissent deux modalités d'accès à ce statut de terre de tourisme : soit un lieu ne présente pas de caractéristiques fortement ancrées dans les activités commerciales et industrielles, soit il fait l'objet d'un déclassement industriel et commercial. L'une ou l'autre de ces modalités a pour effet de rendre disponible le lieu pour la spécialisation touristique qui associe processus de transformation des fonctions, et processus symbolique de transformation de l'image.

C'est sur l'exemple du glissement symbolique que connaît la région des Maures que nous souhaitons nous arrêter un instant : la comparaison des descriptions de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle avec celles de la fin du XIXe siècle laisse apparaître une transformation d'un territoire où d'une image de pauvreté, d'âpreté de la végétation, et d'incommodité de l'accès, il est passé à une image où l'accent est mis sur l'importance de la forêt, et en particulier la végétation

exotique. Dans les premières descriptions, la partie côtière de cette région est même décrite de manière défavorable. Du premier corpus, il se dégage une certaine forme de prosaïsme et de désenchantement d'un pays décrit comme pauvre, sec et déshérité. Du deuxième corpus, la singularité de la zone et son caractère exotique sont les caractéristiques mises en avant dans les descriptions. On peut donc conclure que ce glissement symbolique dont parlent les auteurs correspond au phénomène de transfiguration défini par Lucien Sfez, dont le principe est qu'une image nouvelle remplace l'ancienne. Dans l'exemple de la région des Maures, cette opération se singularise par un mouvement d'inversion des particularités du paysage :

« l'isolement et l'inconfort d'accès sont oubliés puisque sublimés en insularité ; pauvreté du sol et exigüité du territoire agricole effacés au profit de la luxuriance végétale liée à un climat privilégié ; les sombres couleurs du couvert végétal de pins et de maquis supplantées par un chatoyant décor africain » (Chamboredon, Méjean, 1985 : 51).

Les auteurs font aussi remarquer que les transformations d'images s'effectuent à deux niveaux : du point de vue de l'organisation perceptive, c'est un paysage unique qui s'impose, homogénéisant l'ensemble (d'une image variée on passe à une image typique) ; du point de vue du contenu de cette image, la pauvreté et la sécheresse se laissent effacer par la luxuriance et l'exotisme. L'explication avancée quant à cette variation de la perception de la région des Maures est que la dimension productive du territoire laisse peu à peu sa place à des préoccupations plus esthétiques, et par là même touristiques.

Enfin, s'il ne faut pas négliger l'effet des changements effectifs du paysage sur les images et les représentations, il n'en reste pas moins que les auteurs en concluent que les glissements symboliques des descriptions, et les évolutions des caractéristiques des régions ne peuvent pas se réduire à la transformation des paysages réels. Autrement dit, ils insistent sur l'évolution autonome des catégories de perception : « À côté de l'histoire du paysage comme histoire des usages du sol, il faut peut-être faire la place à l'histoire des formes paysagères comme schémas et stéréotypes perceptifs » (Chamboredon, Méjean, 1985 : 76).

Pour ce qui concerne Ouest Provence, il n'est nullement question de transformer les fonctions industrielles du territoire puisqu'elles correspondent à une grande part de son activité économique toujours dynamique malgré le mouvement général de

désindustrialisation de nos sociétés modernes. Par contre, à défaut d'une faible activité industrielle et commerciale, et d'un processus de déclassement de ces deux secteurs d'activités, on remarque que des discours des entrepreneurs émergent une volonté de dissociation assez nette entre l'univers de la production, et l'univers du loisir. Le processus à l'œuvre est celui d'un processus symbolique de transformation de l'image territoriale pour tenter de ré-enchanter, notamment par la culture, un territoire fortement marqué par la dangerosité et le caractère polluant de son industrie.

À la manière des guides et des récits de voyages, les discours identitaires circulants sur Ouest Provence fonctionnent comme des prescriptions dont la fonction est d'orienter la perception vers certains objets, comme les pratiques culturelles offertes par le territoire, de manière à faire oublier, l'espace d'un instant, les rives industrialisées et polluées de l'étang de Berre. En effet, nous avons choisi de nous pencher sur le rôle assigné à la culture, et en particulier à la pratique de sortie au théâtre, dans l'opération de renouvellement des images symboliques d'Ouest Provence. C'est justement l'objet du prochain chapitre que d'explorer les discours circulants et provoqués qui sont produits dans le monde du spectacle vivant, notre hypothèse étant que ce secteur intercommunal est l'un des nouveaux lieux de représentation et de légitimation du politique.

L'intérêt de ce chapitre réside dans sa capacité à poser les bases pour la compréhension de la suite de nos analyses. Il a en effet un rôle d'exposition des singularités du territoire d'Ouest Provence, qu'elles soient historiques, juridiques, ou politiques. Et, en même temps, les opérations de symbolisation à l'œuvre que nous avons repérées et observées à cette échelle intercommunale ne lui sont pas exclusives : nombreux sont les territoires qui changent de nom, d'identité visuelle, qui (re)construisent des récits territoriaux. À partir du cas d'Ouest Provence, il pourrait être intéressant d'essayer de repérer, sur un territoire issu de la loi Chevènement, les mêmes opérations symboliques, pour en dégager les régularités, et par là même le fonctionnement de ce que nous avons qualifié de territorialisation culturelle.

La mise en lumière de ce qui fait la spécificité de ce territoire nous permet de commencer à esquisser la finalité de ce processus. En effet, les pratiques de communication mises en œuvre pour donner du sens au territoire, pour le fabriquer, ont pour but ultime de l'enchanter. L'opération de transfiguration de l'identité territoriale a pour fonction de produire un imaginaire où l'on transforme un territoire sans qualité en un territoire désirable, auquel on a envie d'appartenir. Le rôle des discours des entrepreneurs identitaires dans cette opération est central, puisqu'ils doivent faire croire en l'invention d'un territoire enchanté, sans apporter de changements effectifs au paysage. C'est-à-dire que cette croyance dans l'enchantement territorial est liée à l'efficacité symbolique des médiations écrites, en ce qu'elles sont en mesure de prescrire des modalités de pratiques et des modalités de perception pour faire oublier les rives industrialisées de l'étang de Berre et les problèmes de pollution qui en découlent.

Une fois identifié le processus à l'œuvre et ses caractéristiques, la question qui va faire l'objet d'une analyse et d'une discussion dans les pages suivantes est de savoir par quels intermédiaire et selon quelles modalités ce dernier organise les médiations.